

Dangereux coup de yo-yo sur les marchés boursiers

RICHARD DUPAUL

Coup de yo-yo éprouvant sur les marchés boursiers hier: devant des signes que les États-Unis sombreraient à nouveau dans la récession, les bourses nord-américaines ont subi une forte baisse en matinée — la Bourse de New York était en baisse de 3 p. cent à un moment donné — avant de remonter la pente en après-midi et limiter les dégâts.

La moyenne Dow Jones de la Bourse de New York a finalement clôturé la séance avec une baisse de 21,61 points, ou 0,6 p. cent, à 3 179. Le marché a été très actif, alors que 284 millions d'actions ont changé de main, soit le double de la séance précédente.

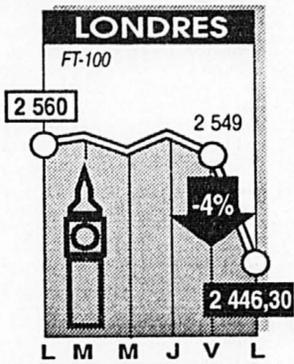
Même scénario à Toronto, où l'indice TSE 300 des industrielles

perdait plus de 80 points en matinée pour finalement terminer la journée en baisse de 3,54 points à 3227,53. A Montréal, l'indice XXM s'est tiré avec un gain de 8,7 points à 1677,73 après un départ difficile.

Plusieurs ont craint le pire alors que le «Dow» dégringolait de 104 points avant l'heure du lunch. Cela faisait suite à une chute de 57 points à la clôture des marchés vendredi dernier.

«Il y a eu des ventes de panique. Heureusement, les mécanismes de contrôle des bourses ont permis de limiter les dégâts», a déclaré à La Presse M. James Muir, stratège en chef pour la firme Richardson Greenshields.

Depuis le krach du 19 octobre 1987, Wall Street a implanté une série de règlements qui limitent les ventes d'actions par ordinaire, un phénomène qui accentue



les mouvements à la baisse. Ces règles s'appliquent notamment lorsque le Dow Jones perd plus de 50 points dans une même journée.

A nouveau, ce sont les marchés

internationaux, toujours ébranlés par la tourmente monétaire en Europe, qui ont donné le signal de vente aux investisseurs.

Toutes les principales bourses européennes et asiatiques ont terminé la journée en forte baisse.

La Bourse de Londres a connu sa pire journée depuis le krach de 1987 en perdant 6,6 p. cent. La Bourse de Francfort et la Bourse de Paris ont pour leur part baissé respectivement de 3,6 et de 6 p. cent alors que les investisseurs craignent un prolongement de la récession européenne.

Selon les analystes, la tempête nord-américaine qui a balayé les marchés boursiers hier est le résultat de plusieurs facteurs, dont certains rapports pessimistes sur l'économie américaine et l'incertitude politique, tant aux États-Unis qu'au Canada.

Une série de statistiques publiées la semaine dernière — du recul des commandes aux entreprises à la baisse de la confiance des consommateurs — renforce encore la conviction de ceux qui croient que les États-Unis s'enfoncent à nouveau dans la récession.

«Beaucoup d'investisseurs croient que la reprise est reportée de quelques mois. On souhaitait une remontée pour la fin de 1992. Mais tout indique que cela ne se produira pas», explique M. Muir.

De plus, plusieurs voient d'un mauvais oeil l'avance du démocrate Bill Clinton dans les sondages à un mois des élections. «Il y a des craintes que les taux pourraient grimper après les élections», a déclaré à l'agence Dow Jones M. Hugh Johnson, de la First Albany Corp, à New York.

De même, M. Muir estime que

le référendum exerce un «effet certain» sur les marchés boursiers au Canada.

Il faut dire que la morosité gagne aussi les marchés européens. On réalise que la crise monétaire a fortement entamé les réserves en devises des pays qui ont été exposés à la spéculation, à commencer par la France et l'Italie.

Selon certaines sources, la Banque de France a dépensé plus de 30 milliards pour venir en aide au franc. En Grande-Bretagne, les avoirs nets en or et en devises de la banque centrale accusent une baisse record de 7,7 milliards US en septembre.

À l'inverse, la crise a eu l'effet de gonfler les réserves des pays forts comme l'Allemagne. La Bundesbank a annoncé que ses interventions avaient atteint plus de 65 milliards de dollars US depuis le début de septembre.

Jeudi noir pour Thursday's

ÉRIC CLÉMENT

Le groupe hôtelier Thursday's de Bernard Ragueneau rencontre des difficultés financières telles qu'elles ont entraîné le départ, jeudi dernier, de deux de ses principaux associés, notamment le directeur-général de l'hôtel de la Montagne de Montréal.

Le directeur-général du luxueux hôtel du 1430 de la Montagne, Alain Pauquet, associé de M. Ragueneau depuis une quinzaine d'années, a été congédié, de même que le vice-président à la distribution du groupe Thursday's, Philippe Laudat. Selon les termes de leur association, MM. Laudat et Pauquet rétrocederont leurs actions à leur ex-associé, M. Ragueneau, a précisé M. Laudat.

Ces deux départs s'ajoutent à celui de janvier dernier, alors que M. Serge Bruneau, vice-président au marketing, et bras droit de M. Ragueneau, passait à la trappe.

Joint au téléphone, M. Ragueneau nie les difficultés financières de Thursday's, mettant de l'avant que «ce n'est pas le salaire des cadres congédiés qui sauvera la situation», reconnaissant donc que tout n'est pas si rose...

Crocodile

Mis à part l'hôtel de la Montagne, un ancien immeuble résidentiel de 19 étages qu'il a acheté en 1981, M. Bernard Ragueneau a créé la chaîne de restaurants Crocodile qui serait à l'origine des difficultés du groupe, ce que dément toutefois M. Ragueneau: «Les Crocodiles marchent très bien, répond-il avec une pointe d'agressivité. Nous n'avons connu aucune baisse et n'avons aucun problème économique.»

Pourtant, M. Laudat, qui travaillait depuis 12 ans avec M. Ragueneau, a été congédié pour des raisons économiques, tel qu'il l'a précisé à La Presse: «C'est la justification qu'il m'a donnée et personne ne m'a remplacé. Plusieurs employés s'occupent maintenant de la gérance de la distribution.»

M. Laudat ajoute qu'il n'était pas en conflit avec son patron et associé, ce qui n'est pas le cas de M. Bruneau: «Moi, ce n'est pas pareil, explique ce dernier. Un conflit de personnalité est à l'origine de mon licenciement. Je n'endossais plus toutes les idées de M. Ragueneau.»

Que ce soit M. Laudat ou M. Bruneau, tous deux estiment que Thursday's connaît actuellement d'importantes difficultés: «La récession fait mal, avoue M. Bruneau, même si Bernard Ragueneau travaille beaucoup. Mais nous aussi, on travaillait beaucoup, le plus souvent 60 heures par semaine.» Selon les deux cadres congédiés (M. Alain Pauquet n'a pu être rejoint), en deux ans, le nombre d'employés est passé de près de 700 à environ 450, les salaires étant gelés depuis.

Le vice-président à l'exécutif de l'Association des hôtels du Grand Montréal, M. Gustav Bamatter, est étonné d'apprendre cette nouvelle: «J'avais entendu quelques rumeurs l'an passé mais tout le monde croyait que les difficultés étaient terminées, dit-il. L'hôtel de la Montagne a eu les taux d'occupation les plus élevés à Montréal, cette année.»

M. Alain Creton, le propriétaire de Chez Alexandre, sur la rue Peel, estime que M. Ragueneau n'a pas de chance: «Bernard est super bon, mais même en travaillant comme dix chevaux réunis, il n'a pu résister au mauvais creux de la vague.» Même les entrepreneurs qui ne sont pas «des deux de pique», explique M. Creton, sont obligés de prendre des mesures draconiennes actuellement.

À LIRE

Claude Picher

■ Si le magasinage aux États-Unis est si populaire, ce n'est pas tant à cause de la TPS ou d'autres taxes, ni des fluctuations des taux de change. Notre columnist s'attaque aux mythes concernant le magasinage trans-frontalier. C 3.

Banque Royale

■ En dévoilant son rapport controversé sur les conséquences «catastrophiques» de la souveraineté, la Banque Royale n'a pas encaissé uniquement les reprimandes de Jacques Parizeau et des autres ténors du NON. La première banque au pays a aussi dû faire face à une clientèle irritée dans bien des cas. C 6.

Taux d'intérêt

■ Le débat constitutionnel canadien n'a eu que peu d'impact sur les taux comparés des obligations du Québec, par rapport à ceux du Canada. En fait, dans les ajustements incessants des cours des obligations, Québec apparaît même moins affecté que l'Ontario. C 2.

Crise des changes

■ La Banque du Canada a engagé une somme record de 4,3 milliards de dollars US tandis que les banques centrales de France, d'Angleterre et d'Italie épuisent les leurs, pour soutenir leur devise en septembre. C 2.

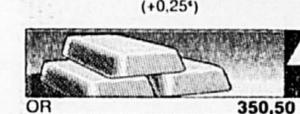
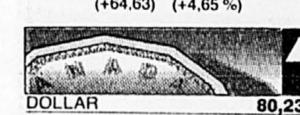
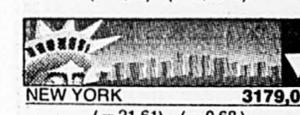
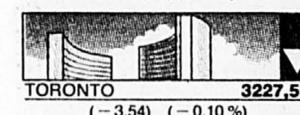
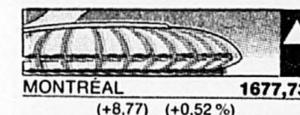
ALENA

■ Au moment où le Canada entre dans une nouvelle ère commerciale avec la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les entreprises qui veulent réussir dans un marché élargi devront investir davantage dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, soutient l'Association des exportateurs canadiens qui se tient à Montréal. C 6.

Coopérants

■ La Cour supérieure du Québec entendra, jeudi, une requête en injonction interlocutoire de l'Assurance-vie Desjardins contre L'Industrielle-Alliance et 160 de ses vendeurs-intermédiaires en assurance de personnes. C 7.

INDICES



PRODUCTEUR DE POMMES

c'est pas de la tarte

RICHARD DUPAUL

La cueillette des pommes tire à sa fin. Mais, à nouveau cette année, les pomiculteurs ont peu de raisons de célébrer. Ce n'est pas que Mère Nature n'a pas été bonne: contrairement aux craintes initiales, le millésime 92 s'annonce satisfaisante malgré les pluies abondantes durant l'été. Toutefois, les conditions de marché ont rarement été aussi difficiles pour cette petite industrie. Les pomiculteurs ont dû faire face à cette réalité le 17 septembre dernier. Un arbitre appelé à débloquer l'impasse dans les négociations entre les producteurs de pommes, dans un camp, et les grossistes (appelés emballeurs) et les transformateurs, dans l'autre, a fixé le prix de la pomme à jus à six cents la livre.

«À ce prix-là, on couvre à peine le quart de nos coûts de production», déplore M. Robert Allard, président de la Fédération des producteurs de pommes du Québec. Cela ne peut signifier qu'une chose: bon nombre de pomiculteurs ne «passeront pas au travers», lance le responsable.

La Fédération est amèrement déçue. On souhaitait obtenir un prix de 10 cents la livre — ce qui n'est pas le Klondike si l'on pense que le mineau de pommes de transformation se vendait à ces prix-là... dans les années 70.

Certes, les pomiculteurs peuvent se rabattre sur la

pomme fraîche, qui représente 60 p. cent de leur production annuelle. Mais là aussi, les prix sont dégonflés.

Alors que l'emballer paie le producteur ces jours-ci en moyenne 5,50 \$ le boisseau, le coût de revient moyen des producteurs est de 9,60 \$.

M. Jean-Paul Barré, président des Industries Lassonde & Fils, fabricant des jus Rougemont et Oasis, dit que les joueurs en aval sont confrontés à un dilemme cornélien. «J'aimerais bien payer plus cher pour les pommes québécoises. Mais le vrai patron, c'est le consommateur qui veut payer le meilleur prix», se défend-il.

Bonne récolte

On compte 900 producteurs de pommes au Québec, selon la Fédération. Pour 300 d'entre-eux, la culture de la pomme représente le principal gagne-pain.

Durant l'été, on a cru que la production québécoise atteindrait seulement 4,8 millions de boisseaux en 1992, par rapport à 5,5 millions l'an dernier. Mais on s'est ravisé et on prévoit franchir la barre des 5 millions de boisseaux, principalement de McIntosh, de Lobo et de Spartan.

Le Québec est le troisième producteur de pommes au pays, après l'Ontario (11 millions de boisseaux) et la Colombie-Britannique (7,7 millions).

Mais l'industrie de la pomme, à l'instar des autres secteurs de l'agriculture, est devenue au fil des ans une affaire internationale.

Le Chili, pour un, inonde le marché canadien de pom-

SUITE A LA PAGE C 2

Producteur de pommes: c'est pas de la tarte

SUITE DE LA PAGE C 1

mes *Granny Smith* qu'on peut se procurer quasiment à longueur d'année chez son épicière.

Selon la Fédération, les producteurs québécois peuvent difficilement rivaliser avec des concurrents dont les coûts de production sont considérablement moins élevés. Surtout que peu d'étrangers respectent les mêmes règles environnementales imposées aux pomiculteurs québécois, souligne M. Allard, lui-même propriétaire d'un verger de 20 hectares (11 200 pommiers) à Dunham, dans les Cantons de l'Est.

M. Christian Bourbonnière, qui est responsable des approvisionnements en fruits et légumes chez Provigo, dit que la pomme québécoise est «de qualité exceptionnelle». Mais la loi de l'offre et de la demande fait en sorte qu'on doit les vendre à «très bon prix» sur le marché.

Ainsi, on pouvait récemment se procurer un sac de trois livres de pommes chez Provigo pour aussi peu que 99 cents.

M. Bourbonnière ajoute que les emballeurs se livrent une dure lutte pour écouler leurs stocks de pommes du Québec dans les épi-

ceries, qui ne demandent pas mieux. «Pour nous, c'est le consommateur qui est le boss», rappelle-t-il.

Les producteurs étrangers, qui viennent même d'Europe de l'Est, exportent aussi d'importantes quantités de concentré que l'on trouve ans les jus FBI, McCain et autres grandes marques canadiennes.

Chez Lassonde & Fils, on affiche fièrement le fait que les jus *Oasis* et *Rougemont* sont faits entièrement avec des pommes fraîches. Lassonde a pressé quelque 40 000 tonnes de pommes l'an dernier. M. Barré répète qu'il est prêt à acheter «tout ce qu'il y a sur le marché québécois», dit-il.

Même à six cents la livre, Lassonde se défend de réaliser une aubaine. «On peut trouver des pommes de transformation pour 5 cents la livre en Ontario ces jours-ci», affirme un porte-parole, M. Mario Allaire.

Mais comment expliquer l'écart entre le prix payé par les transformateurs et celui que paient les consommateurs? Au prix actuel, le coût des pommes revient à 16,8 cents pour le litre de jus sous forme de matière première alors que celui-ci se vend 1,29 \$ le litre et plus chez le détaillant, soutient la Fédération des producteurs.

Normal, rétorque M. Barré. Car il faut tenir compte des frais de main-d'oeuvre, de machinerie et d'équipements et administratifs qui entrent dans la fabrication de jus frais.

Concertation
La Fédération ne tient pas à partir en guerre contre Lassonde. Dans un récent communiqué, elle encourageait même les consommateurs à acheter le jus de pommes fait à partir de pommes fraîches du Québec et non à partir de jus importé.

Entre-temps, avec le Chili qui voudrait bien participer à l'Accord de libre-échange nord-

américain, les pomiculteurs sont conscients que le temps presse.

«Nous ne sommes pas contre le fait que l'industrie fasse de l'argent avec notre produit. Mais, nous aussi, nous voulons vivre de ce produit», affirme M. Allard. Selon lui, les pomiculteurs ont le droit de faire reconnaître leur coût de production au même titre que les fournisseurs cartons, de bouteilles qui servent dans la fabrication de jus.

M. Allard est doublement déçu parce que, lors du récent Sommet de l'agriculture québécoise, en juin dernier, l'industrie se disait en faveur d'un partenariat. «Où est ce partenariat?» demande-t-il.

Les producteurs n'ont pas perdu espoir. L'industrie s'est mise d'accord sur la nécessité «de se parler» par le biais de la Chambre de coordination et de développement, qui réunit les différents intervenants du milieu.

Selon M. Allard, les producteurs ont beaucoup fait pour hausser leur productivité en employant les nouvelles techniques de culture. De même, on a fait beaucoup pour réduire la quantité de pesticide.

La Fédération souhaite entre autres une amélioration des contrôles de qualité, au niveau des emballeurs, «afin qu'on arrête d'écouler des produits de qualité inférieure». Selon M. Allard, l'avenir de l'industrie québécoise passe par des pommes «de qualité» qui commandent un prix plus élevé.

Les pomiculteurs voudraient aussi ultimement qu'on en vienne à fixer un prix plancher pour leurs produits.

M. Bourbonnière, qui participera aux réunions, se dit d'accord avec l'idée d'un partenariat. Mais, selon lui, une entente sera difficile à conclure. «Ça fait 25 ans qu'on fait les choses comme ça. Je doute qu'on puisse changer tout ça du jour au lendemain», dit-il.

Le débat constitutionnel n'a que peu d'impact sur les taux des obligations

PAUL DURIVAGE

Le débat constitutionnel canadien n'a eu que peu d'impact sur les taux comparés des obligations du Québec, par rapport à ceux du Canada. En fait, dans les ajustements incessants des cours des obligations, Québec apparaît même moins affecté que l'Ontario.

Hier, l'écart était de 0,97 p. cent entre les taux des obligations du Québec et celles du Canada pour un pareil terme de dix ans. Cet écart était de 0,92, avant le déclenchement du référendum il y a un mois.

La prime Ontario-Canada est pour sa part passée de 0,68 à 0,77 p. cent, au cours de la même période. La qualité relative du crédit ontarien se détériore en fait depuis 1990 alors que l'écart était de 0,4 seulement. Elle demeure malgré tout toujours supérieure à celle du Québec car sa dette est nettement moins importante, ce qui lui vaut d'ailleurs une cote de crédit plus élevée.

C'est ainsi que l'écart entre les titres québécois et ontarien n'était plus hier que de vingt cen-

tièmes de point de pourcentage, comparé à presque un quart de point avant le déclenchement de la campagne référendaire. C'est la moitié moins qu'il y a deux ans.

Ces «primes», ou le montant additionnel en intérêts que les provinces paient sur leurs obligations par rapport à celles du Canada, illustrent principalement l'évaluation que font les investisseurs de leur santé et leur apport économique au pays. Elle mesure aussi, dans une certaine mesure, le degré de risque politique que les investisseurs leur associent.

Dans le domaine sans cesse en révision des taux d'intérêt, pareilles variations du différentiel de taux Québec-Canada sont jugées normales. Les écarts constatés entre eux sont par ailleurs dans la moyenne des 25 dernières années.

«Il n'y a pas d'anomalie ni de distorsion particulière concernant les obligations à long terme du Québec. Rien que l'on puisse relier au référendum», affirme catégoriquement M. Jacques Gagnon, premier vice-président exécutif de la firme de courtage Tasse et Associés.

La «prime» Québec-Canada a connu des variations beaucoup

plus importantes à la suite de l'échec du Lac Meech. Au cours de cette période — qui correspondait par ailleurs avec le début de la récession — l'écart de rendement avait doublé pour atteindre jusqu'à 1,2 p. cent. Des sommets ont été de même enregistrés au cours des récessions de 1970 et de 81-82. Elle atteignit jusqu'à 1,75 dans le premier cas et 1,4 dans le second.

Selon les spécialistes, on peut observer la même chose dans les principaux pays occidentaux en période de récession, alors que les investisseurs délaissent les titres de créance d'entreprises, de municipalités ou de «provinces» au profit des valeurs ayant le plus grand marché et la plus grande liquidité.

L'écart le plus bas des 25 dernières années — une prime de l'ordre de 35 centièmes seulement — a pour sa part été remarqué en 1980 à l'aube du référendum sur la souveraineté du Québec. Sa remontée au lendemain du rejet populaire de l'option indépendantiste tend à corroborer la thèse voulant que les écarts de taux d'intérêt à l'intérieur du pays relèvent de facteurs davantage économiques que politiques.

Plus de quatre milliards US pour soutenir le dollar

PAUL DURIVAGE

La Banque du Canada a engagé une somme record de 4,3 milliards de dollars US pour soutenir sa devise en septembre tandis que les banques centrales de France, d'Angleterre et d'Italie épuisaient les leurs dans un vain effort pour contrer la chute de leur propre monnaie directement exposées à la spéculation à la suite de l'éclatement du Système monétaire européen.

Au Canada, la banque centrale a puisé 2,9 milliards dans ses réserves pour soutenir sa devise heurtée par la crise mondiale des changes le mois dernier, en plus d'y réinvestir les 1,4 milliard de profits sur placements et gains de capital sur ses avoirs en or qu'elle a réalisés ce mois-là. C'est ainsi que ses réserves fondent de 15,7 milliards, qu'elles étaient à la fin du mois d'août, à 12,8 milliards à la fin de septembre, leur plus bas niveau depuis mars 1988.

L'effort appliqué par la banque centrale pour limiter la chute de sa devise est plus important que prévu par les analystes. Ceux-ci tablaient plutôt sur un chiffre de 3,5 milliards à 4 milliards.

Les réserves monétaires canadiennes (une corbeille de dollars américains, d'or et d'autres devises étrangères) sont utilisées pour racheter des dollars canadiens de façon à éviter toute fluctuation brusque. Elles avaient atteint jusqu'à 18,8 milliards de dollars US en février 1991, après que le dollar ait touché un sommet de 89

cents US à la fin de l'année dernière.

Malgré l'effort de la Banque du Canada, le dollar canadien a glissé de 3,5 cents US pour ne plus valoir que 80 cents US, le mois dernier. Amorcant une correction technique anticipée, il devait regagner 25 centièmes de cent, hier, et atteindre une équivalence de 80,23 cents contre un billet vert américain lui-même en progrès sur les places financières mondiales.

La crise du Système monétaire européen (SME) a davantage pesé sur les réserves des pays dont les monnaies ont été directement mis à l'épreuve par les spéculateurs aux aguets.

Les interventions de la Banque de France pendant les deux dernières semaines de septembre ont dépassé les 150 milliards de francs (l'équivalent d'environ 40 milliards de dollars CAN), selon des experts. La Banque de France, avec des réserves de seulement 98 milliards de francs à la fin août, a dû procéder à des emprunts auprès du Fonds de stabilisation des changes (auprès des banques centrales européennes) pour combler la majeure partie de la différence.

En Grande-Bretagne, certains analystes pensent que la facture totale des interventions de la Banque d'Angleterre pendant la crise qui a provoqué le retrait de la livre du SME s'élève jusqu'à 25 milliards de dollars US. Les avoirs nets en or et devises accusent à elles seules une baisse record, de 7,69 milliards de dollars américains.

INFORMATION-LEXUS COMPOSEZ MA-LEXUS

DATES D'ASSEMBLÉE

Données fournies par la société émettrice par l'entremise de LA CAISSE CANADIENNE DE DÉPÔT DE VALEURS LIÉES

* Modifications aux renseignements déjà publiés:
A = annuelle, S = spéciale, G = générales,
X = supplémentaire, E = extraordinaire

Raison sociale	Date	Pro	Type
Algonquin Exploration Corporation	15 oct.	23 nov.	A
Asphalt Gold Mines Inc.	23 oct.	30 nov.	AG
Agua I Beverage Company Inc.	19 oct.	23 nov.	A
Accretion Energy Inc.	23 oct.	26 nov.	A
Amet Exploration Ltd.	7 nov.	15 déc.	S
Aurifer Resources Corporation	2 nov.	18 oct.	A
Brampton Resources Ltd.	21 oct.	27 nov.	AG
Brampton Limited	2 sept.	27 oct.	S
Brampton Limited	20 sept.	23 oct.	E
BP Canada Inc.	22 oct.	9 déc.	S
Canadian Entech Research Corp.	22 oct.	27 nov.	AG
Canadian Fertilizers Ltd.	23 oct.	27 nov.	E
Canso, Saskatchewan Resources Inc.	19 oct.	23 nov.	AG
Canadian Rammed Gold Corp.	23 oct.	8 déc.	A
Carus Technology Ltd.	29 oct.	8 déc.	AG
DVO Industries Ltd.	18 oct.	26 nov.	AG
Eastech Technologies Inc.	19 oct.	26 nov.	AG
Exploration Development Inc.	5 oct.	16 nov.	AG
Ferret Resources Inc.	26 oct.	30 nov.	S
Ferret Resources Inc.	15 oct.	25 nov.	AG
Golden Lake Resources Ltd.	19 oct.	23 nov.	AG
Golden Queen Mining Co. Ltd.	14 oct.	27 nov.	A
Hamington Financial Inc.	21 oct.	23 nov.	A
Hemlock Inc.	13 oct.	11 nov.	A
High River Gold Mines Res. Ltd.	23 oct.	26 nov.	A
Highwater Resources Ltd.	19 oct.	24 nov.	A
Kirkham Resources Inc.	9 oct.	25 nov.	AG
Labyrinth Resource Corp.	30 oct.	16 déc.	A
Macdonald Mines Exploration	10 oct.	16 nov.	AG
Magna International Inc.	27 oct.	2 déc.	A
Master Holdings Inc.	20 oct.	18 oct.	AG
Moorestown Ventures Inc.	30 oct.	8 déc.	A
Nephele Resources Ltd.	14 oct.	20 nov.	A
New Providence Development Co.	7 oct.	23 oct.	AG
Nortana Energy Inc.	26 oct.	28 oct.	AG
Northern Reef Exploration Ltd.	16 oct.	25 nov.	AG
Pacific Northern Ventures Ltd.	19 oct.	26 nov.	A
Pacifican Resources Inc.	22 oct.	30 nov.	AG
Preston Resource Corp.	30 oct.	11 déc.	AG
Pike Mines Ltd.	24 sept.	30 oct.	A
PMS Financial Inc.	24 sept.	29 oct.	A
Road Canadian Resource Corp.	21 oct.	27 nov.	AG
Reed Lake Exploration Ltd.	16 oct.	24 nov.	AG
Royal Deltapack Intl. Ltd.	21 oct.	23 nov.	A
Ross Island Resources Inc.	21 oct.	23 nov.	A
Ruby Resources Limited	20 oct.	27 nov.	E
Seminar Resources Ltd.	4 nov.	14 déc.	AG
Spectra Diagnostics Inc.	24 sept.	29 oct.	A
Stapcor Resources Ltd.	4 nov.	14 déc.	AG
Table Mountain Mines Limited	20 oct.	25 nov.	E
Temple Inc.	15 oct.	21 nov.	AG
Triple Force Industries Inc.	21 oct.	23 nov.	A
Twin Star Energy Corp.	7 oct.	24 nov.	AG
Widewood Resources Ltd.	27 oct.	1 déc.	A
Wilmington Live Intl. Ltd.	8 oct.	26 nov.	AG
The Broom Corporation	29 sept.	29 oct.	S
Urgent Resources Ltd.	5 sept.	29 oct.	AG

CLERMONT

NOUVEL ARRIVAGE CHEZ CLERMONT

92 Cadillac 92

Cadillac

Cadillac

SEVILLE STS #21006

Toit ouvrant électrique, sièges chauffants, pare-brise chauffant, lecteur disque compact.

*** 45 500\$**

Cadillac

ELDORADO #21004

Toit ouvrant électrique, sièges cuir électriques avec support lombaire, pare-brise chauffant, système d'alarme, AM-FM cassette, lecteur disque compact.

*** 38 999\$**

Cadillac

DE VILLE #20997

Suspension calibrée électroniquement, roues aluminium, système d'alarme.

*** 34 999\$**

Cadillac

BROUGHAM #21007

Sièges cuir, propulsion roues arrière, complètement équipée.

*** 34 399\$**

Cadillac

FLEETWOOD #21009

Sièges cuir, pare-brise chauffant, système d'alarme, sièges à contrôle mémoire.

*** 38 999\$**

Cadillac

TOURING SEDAN #21010

Toit ouvrant électrique, pare-brise chauffant, radio Delco avec alarme.

*** 39 799\$**

* Taxes et transport en sus.

5363, ST-DENIS, MONTRÉAL 279-6301

Le but de la technologie est d'aider les gens à donner le maximum.

Chez Canpar, on vous offre le maximum.

Toute la technologie du monde ne vaut que ce que valent les gens qui l'utilisent. Et chez Canpar, ce sont vraiment les gens qui font toute la différence.

Nos clients nous le confirment tous les jours: les employés de Canpar donnent le maximum pour assurer la livraison de leurs colis à temps, et au bon endroit. Après tout, c'est notre rôle.

Canpar livre vos colis à temps - 98 p. 100 du temps.

Nos 13 000 clients savent qu'ils peuvent compter sur le service de Canpar, jour après jour. Et c'est pourquoi ils nous sont fidèles.

Canpar reconnaît l'importance de la technologie. Toutefois, nous ne perdons jamais de vue un fait essentiel: au bout du compte, ce sont les gens qui font toute la différence.

Si vous avez des questions ou si vous désirez plus d'information sur les services offerts par Canpar, appelez-nous.

National 1-800-387-9335
Québec 1-800-361-9212
Montréal (514) 735-6354

Les taux d'intérêt

	DÉPÔTS À TERME					CERTIFICATS GARANTIS (ANNUEL)					HYPOTHÈQUES RÉSIDENNELLES									
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
BANQUES																				
B. HongKong du Canada	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,50	5,90	6,50	6,75	7,25	—	8,50	7,75	8,75	7,75	8,25	8,50	8,75	9,00
B. Nationale du Canada	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,50	5,88	6,50	6,75	7,25	—	8,75	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
B. République Nat. de Ny	50,000	5,95	6,05	6,10	6,10	50,000	6,10	6,50	6,75	7,00	7,00	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque Comm. Italienne	5,000	5,75	5,75	5,75	5,75	1,000	5,75	6,13	6,50	6,75	7,25	—	8,75	—	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Banque Laurentienne	10,000	4,75	4,75	4,75	4,75	1,000	5,50	5,88	6,50	6,75	7,25	—	8,25	7,50	8,75	7,50	8,00	8,75	9,00	9,25
Banque Leumi Le-Israel	100,000	5,75	5,75	5,75	5,75	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Banque National de Grece	5,000	4,90	4,25	4,25	4,25	1,000	4,50	5,25	6,00	6,50	7,00	—	8,00	7,75	8,25	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Banque Royale	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	500	5,50	5,88	6,50	6,75	7,25	8,25	8,75	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Banque Scotia	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,75	6,25	6,50	6,75	7,25	8,25	8,75	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Banque Toronto Dominion	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,50	5,88	6,50	6,75	7,25	8,25	—	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Banque de Montreal	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,50	5,88	6,50	6,75	7,25	8,25	8,75	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Caisses Populaires Mil	5,000	4,00	—	4,00	—	1,000	5,75	5,88	6,75	7,25	7,50	—	—	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
CIBC	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	5,75	6,00	6,25	6,50	7,00	8,25	8,75	—	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
FIDUCIARIES																				
Canada Trust	5,000	5,50	5,50	5,50	5,50	1,000	6,00	6,25	6,75	7,00	7,25	—	8,00	7,50	—	7,75	8,25	8,50	9,00	9,00
Fiducie Cdn. Italienne	5,000	5,00	5,25	5,25	5,25	1,000	5,50	6,00	6,75	7,25	7,75	—	8,75	8,25	8,75	7,75	—	—	—	—
Fiducie Confederation	5,000	6,75	6,75	6,50	6,50	1,000	6,50	6,50	7,00	7,25	7,25	—	8,50	7,75	8,50	8,25	8,25	8,75	9,00	9,00
Fiducie Desjardins	1,000	6,00	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,50	6,75	7,25	7,50	—	8,50	7,90	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Fiducie Metropolitan	5,000	4,00	4,00	4,00	4,25	1,000	6,00	6,13	6,75	7,00	7,50	—	8,75	—	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Fiducie Mutual	5,000	5,25	5,25	5,25	5,25	5,000	5,25	5,30	6,05	6,55	7,05	—	—	9,00	—	8,00	8,50	9,00	9,25	9,50
Fiducie SunLife	10,000	6,50	6,50	6,50	6,50	1,000	6,25	6,50	7,00	7,38	7,63	—	8,75	8,75	8,75	7,69	8,25	8,75	9,00	9,25
North American Trust	5,000	6,00	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,25	6,75	7,00	7,25	—	—	—	—	8,00	8,50	9,00	9,25	9,50
Groupe Investors	0	—	—	—	—	1,000	4,50	5,00	5,75	6,25	6,75	—	8,50	—	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Montreal Trust	5,000	5,75	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,25	6,75	7,00	7,38	—	8,38	7,63	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Soc. Nationale Fiducie	1,000	—	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,50	6,75	7,25	7,50	—	—	—	—	7,75	8,38	8,75	9,00	9,25
Trust Bonaventure	5,000	5,00	5,00	5,00	5,00	1,000	5,25	5,75	6,63	7,00	7,38	—	—	—	—	8,00	8,25	8,75	9,00	9,25
Trust Capital	10,000	6,50	6,50	6,50	6,50	5,000	6,25	6,00	6,50	6,50	7,00	—	8,50	8,00	9,00	8,00	8,25	9,00	9,25	9,50
Trust Central Guaranty	5,000	6,00	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,50	7,00	7,25	7,50	—	8,75	7,75	7,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Trust General	5,000	5,75	6,00	6,00	6,00	1,000	6,25	6,25	6,75	7,00	7,50	—	8,50	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,13
Trust Household	5,000	6,00	6,00	6,00	6,00	500	6,00	6,25	6,75	6,85	7,00	—	—	8,00	—	8,00	8,50	9,00	9,13	9,25
Trust National	5,000	5,50	5,50	5,25	5,25	500	6,25	6,25	6,75	7,00	7,25	8,25	—	7,75	8,75	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Trust Prenor	5,000	6,50	6,50	6,50	6,50	1,000	6,25	6,00	6,50	6,75	7,50	—	8,75	7,75	9,00	8,00	8,50	9,00	9,25	9,50
Trust Pret et Revenu	5,000	5,75	6,00	6,00	6,00	500	6,25	6,50	7,00	7,38	7,50	—	8,50	7,75	8,50	7,75	8,25	8,75	9,00	9,25
Trust Royal	5,000	6,00	6,00	6,00	6,00	1,000	6,25	6,50	7,00	7,25	7,50	—	8,75	8,00	9,00	8,00	8,50	9,00	9,25	9,50
Trust La Laurentienne	5,000	5,00	5,00	5,00	5,75	1,000	5,75	6,25	7,00	7,25	7,50	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Les taux sont fournis par les Services financiers Canelex. Les abréviations suivantes sont: "j" = jour, "m." = placement minimum, "m." = mois, "o." = hypothèque ouverte, "f." = hypothèque fermée, "r." = taux sont données à titre d'information.



Claude Picher

Mythes et réalités sur le magasinage outre-frontière

Le magasinage aux États-Unis cause un tort énorme à l'économie canadienne. La maison de gestion-conseil Ernst & Young, qui a publié une des recherches les plus crédibles sur le sujet, estime que le phénomène entraîne, pour les commerçants canadiens, un manque à gagner de huit milliards par année.

Ce montant est sans doute en-deçà de la réalité, puisqu'il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de chiffrer la valeur des biens non déclarés à la douane par des millions de citoyens ordinaires qui s'improvisent contrebandiers du dimanche. Quoi qu'il en soit, le chiffre de huit milliards suffit amplement à faire peur: voilà de quoi créer quelque 250 000 emplois, voilà autant de bel argent que nous dépensons pour créer ces emplois aux États-Unis!

Si on veut soigner la maladie, nous avons intérêt à mieux la connaître. Et commencer par balancer les diagnostics et remèdes de sorcières. C'est, en tout cas, une approche explorée par l'économiste Herbert Grubel, professeur à l'Université Simon Fraser de Vancouver. Que l'on soit d'accord ou non avec les conclusions de M. Grubel, cela vaut la peine de se pencher un instant sur ses travaux, ne serait-ce que parce qu'ils dissipent un certain nombre de demi-vérités largement répandues.

Quelques exemples.

● Préjugé No 1: si les Canadiens dépendent de plus en plus aux États-Unis, c'est à cause de la force du dollar. Faux! Que le dollar descende, monte ou reste stable, le nombre de Canadiens qui magasinage outre-frontière augmente sans arrêt depuis 1984. Le professeur Grubel montre que cette augmentation est constante et irréversible, année après année, peu importent les fluctuations du taux de change.

● Préjugé No 2: c'est l'entrée en vigueur de la TPS qui est responsable de la phénoménale augmentation du magasinage outre-frontière. Faux! Peut-être surprenant à dire, mais faux! Entre 1986 et 1990, le nombre de voyages d'une journée ou moins aux États-Unis a doublé, passant de 20 à 50 millions; depuis l'introduction de la TPS, il a encore grimpé de huit millions, un rythme de croissance qui n'est ni pire ni mieux que celui des années précédentes. Il apparaît clairement que le mouvement avait déjà atteint sa pleine vitesse de croisière bien avant qu'il soit même question de TPS.

● Préjugé No 3: bon, bon, pour la TPS, admettons! Mais n'empêche que le niveau élevé des taxes contribue fortement à l'hémorragie. Faux! Mais avec réserves: pour ce qui est du tabac, de l'alcool et de l'essence, il est clair que le niveau démentiel des taxes, au Canada, constitue un encouragement direct à s'approvisionner outre-frontière. C'est même une invitation à la contrebande. L'essence est 77 p. cent plus chère au Canada, la bière 88 p. cent, la bouteille de vodka 111 p. cent, la cartouche de cigarettes 242 p. cent. Faut être aveugle pour croire que les contribuables n'essaieront pas de se soustraire à de tels abus fiscaux.

Mais pour ce qui est du reste, il est loin d'être évident que les taxes font une grosse différence entre les prix américains et canadiens. Nous ne parlons pas ici des impôts sur le revenu, mais des taxes de vente au détail, celles qui intéressent le commerce outre-frontière au premier chef. Sur ce sujet, Herbert Grubel se fait incisif: l'impact de la taxe de vente sur les prix au détail, rappelle-t-il avec justesse, est minime si on le compare aux autres frais qui entrent dans le prix coûtant du commerçant: salaires, loyers, services, assurances, entretien, publicité, administration, etc.

L'économiste s'amuse un peu avec la mythique fiction des «économies d'échelle, préjugé No 4». Montréal, Toronto ou Vancouver représentent des marchés biens supérieurs à une bonne vingtaine d'États américains, et ce n'est pas parce qu'un manufacturier du Nebraska est américain qu'il a de meilleures chances en affaires que son homologue de Zurich!

On pourrait aussi observer que les magasins américains, de façon générale, offrent un meilleur choix de produits, des heures d'ouverture plus commodes et un service plus courtois, mais toutes ces considérations demeurent périphériques.

Cela nous amène au coeur du sujet.

Bien sûr, écrit M. Grubel, ce qui fait la grosse différence, ce sont les prix. Mais, ajoute-t-il, si les prix sont meilleurs aux États-Unis, ce n'est pas à cause de la TPS ou d'autres taxes, ni des fluctuations des taux de change. Mais pour deux raisons. Un, les salaires sont plus bas qu'au Canada; deux, les entreprises américaines ne sont pas assujetties à la même lourde réglementation qu'au Canada.

Certes, les gouvernements (fédéral et provinciaux) pourraient faire leur part en allégeant leurs byzantines bureaucratiques et en diminuant leurs taxes les plus folles. Mais ce n'est pas assez, et de toutes façons, ce n'est pas pour demain, ni pour après-demain: suffit de voir avec quelle désinvolture nos premiers ministres, à Charlottetown, ont proprement tablette toute discussion sur l'union économique canadienne.

Peut-être le jour est-il venu, au Canada, de nous demander si notre productivité justifie nos salaires. La question est posée, mais je ne vois à l'horizon aucun leader (homme d'affaires, syndicaliste, et surtout politicien) qui semble avoir le courage de s'aventurer sur ce terrain. Et c'est comme cela que, gras et mous, inertes et inconscients, nous nous laissons dévorer par nos concurrents...

DÉSORMAIS, J'INVESTIS EN TOUTE SÉCURITÉ!

Je fais affaire uniquement avec un agent spécialisé du GROUPE LA MUTUELLE, une institution financière vraiment solide! Appelez sans frais au 1-800-267-3434



Le profil de l'avenir

Le Fonds d'actions



44,33%

POUR 1 AN

*Rendement annuel composé pendant 2 ans: 28,3% 3 ans: 21,5% 4 ans: 27,8% pour la période se terminant le 30 septembre 1992

Le prospectus simplifié contient des renseignements importants sur ce fonds-mutuel. Veuillez le lire soigneusement avant de décider d'investir. La valeur de l'unité et le rendement fluctuent.

Tél.: 633-8255 (Montréal) ou 1-800-361-2354

Centre de perfectionnement



Augmentez votre habileté et votre efficacité L'ENTREVUE DE SÉLECTION

2, 3 et 4 novembre 1992 - 9h à 17h

Développez votre capacité ou perfectionnez vos habiletés à maîtriser l'entrevue de sélection: la cueillette des informations, leur interprétation, leur évaluation et la prise de décision.

La sélection a un impact sur la performance de l'entreprise; voyez comment faire les choix les plus judicieux.



Animateur M. François Boulard M.Ps. (psychologie industrielle et organisationnelle), U. de M.

M. Boulard oeuvre à titre de spécialiste et de consultant à l'intérieur de nombreux programmes de ressources humaines. Ses champs d'intérêt couvrent la sélection du personnel, la gestion des employés problèmes, la gestion des conflits, le développement organisationnel, l'évaluation du potentiel, la formation et le perfectionnement.

Participants: les professionnels de la gestion des ressources humaines et les cadres responsables de la sélection du personnel. Aucun préalable académique n'est requis.

en collaboration avec

La Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec CMA

Pour traverser l'étape de crise et d'évolution accélérée de la comptabilité de gestion

LE CONTRÔLE DE GESTION STRATÉGIQUE: L'APPROCHE CONSEIL ET DIRECTION

4, 5 et 6 novembre 1992 9h à 17h

DU NOUVEAU

Votre contrôle de gestion doit être conçu selon la nouvelle dynamique concurrentielle. Voyez comment il peut être un outil performant s'il est adapté aux principes de gestion moderne. Examinez les principes d'évaluation des activités de l'entreprise et leurs coûts réels. Développez des habiletés pour gérer stratégiquement les investissements, les redressements et les crises.



M. Richard Déry M.Sc. (gestion), HEC-Montréal Ph.D. (management), Laval

Professeur agrégé à l'École des HEC, il enseigne l'administration générale et la prise de décision. Co-responsable du développement du Programme professionnel de la Corporation des CMA, M. Déry est également le co-fondateur du groupe de recherche sur le contrôle de gestion aux HEC.

Participants: Les gestionnaires, professionnels et contrôleurs ainsi que leurs adjoints utilisant déjà des outils de contrôle de gestion - Les consultants en gestion et en contrôle de gestion.

Afin de favoriser des échanges enrichissants, le nombre de participants est limité.

Le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales (514) 340-6001

L'esprit d'entreprise

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

09043476

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

BANQUE NATIONALE DU CANADA LE CRÉDIT-BAIL BANQUE NATIONALE INC.

LETTRES PATENTES DE FUSION

Avis est par les présentes donné que Banque Nationale du Canada et sa filiale à part entière, Le crédit-bail Banque Nationale inc., ont l'intention de demander au ministre des Finances l'émission de lettres patentes de fusion en vertu des paragraphes 223 (1) et 227 (1) de la Loi sur les banques L.C. (1991), ch. 46, de sorte qu'elles soient prorogées et continuent d'exercer leurs opérations en une seule banque à compter du 1er novembre 1992. La banque issue de la fusion portera la dénomination sociale «Banque Nationale du Canada» en français et «National Bank of Canada» en anglais, et son siège social sera situé en la ville de Montréal, Province de Québec.

Montréal, le 10 septembre 1992.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

Le Secrétaire Sylvie Boivin

LE CRÉDIT-BAIL BANQUE NATIONALE INC.

Le Secrétaire Sylvie Boivin



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1992-1993 de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Monsieur G. Yves Landry Président-directeur général Chrysler Canada Limitée



Banque Royale



B.R. (Blair) McRobie

La Banque Royale est heureuse d'annoncer la nomination de M. Blair McRobie au poste de vice-président, Affaires gouvernementales. En poste à Ottawa, M. McRobie est responsable de la gestion des relations politiques et réglementaires avec l'administration fédérale et le corps diplomatique. Pendant les 29 ans qu'il a passés à la Banque Royale, M. McRobie a occupé différents postes de gestion. Avant sa nomination, il était directeur principal, Planification et développement des activités américaines de la Banque. M. McRobie est titulaire d'un B.A. de l'université McGill et d'un M.B.A. de l'université Western Ontario.

ZURICH CANADA



Jacqueline L. Boutet

Monsieur Daniel Damov, président du conseil, a annoncé la nomination de Madame Jacqueline L. Boutet aux conseils d'administration des compagnies canadiennes du Groupe d'assurances Zurich.

Madame Boutet est présidente de Jacqueline Boutet et Associés Inc.; de plus, elle s'occupe de placements immobiliers à Montréal et à Québec depuis 1971. Elle est également vice-présidente du Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal et co-présidente du Conseil consultatif national du projet IMAGINE. Madame Boutet est membre des conseils d'administration du Groupe S.N.C. inc., de la Banque de Hong-kong du Canada, de la Chambre de commerce française au Canada, de Cogeco Inc., de Versa Services, de Tennis Canada et du Centre international de recherches et d'études en management (CIREM).

Zurich Canada est membre de l'Organisation mondiale Zurich qui possède des bureaux dans 38 pays. Zurich exerce ses activités au Canada depuis 1899.

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
 Trouvez maintenant vos cartes de membre partout.
 SPCA, 5215 Jean Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

Croque-midi

LA ROTONDE

LE RESTAURANT DU MUSÉE

Midi au musée

FRANÇOISE KAYLER

■ Une escale au musée, à midi. Pourquoi pas. Pour franchir la porte de ces institutions, le prétexte d'un repas suffit. Le Musée d'Art contemporain de Montréal a prévu, dans ses plans, l'installation d'une salle qui peut vivre indépendamment de la vie des expositions. L'entrée est libre. Cependant, les heures d'ouverture doivent se plier à celles qui sont déterminées par le Musée.

On l'a baptisé La Rotonde, pour des raisons évidentes. Mais on n'a pas l'impression d'y tourner en rond. L'entrée, au rez-de-chaussée, est aussi froide que celle d'un bloc-khaus. On débouche, au premier étage, sur la vue de cette belle terrasse qui est devenue celle de la Place des Arts. Toutes baies vitrées ouvertes sur ce paysage, le restaurant est clair et lumineux, vivant et calme à la fois, emprunt d'une certaine atmosphère «de cathédrale».

Deux salles suivent l'arrondi de cette Rotonde, petites, confortables. Le mobilier est remarquable et c'est sur lui que repose l'essentiel de la décoration. La manière d'orner les murs allait de soi.

La carte propose ce qu'il faut pour passer de l'en-cas au repas véritable, avec une table d'hôte classique. Les prix du repas, dessert et café compris, s'échelonnent de 8,50 \$ à 11,50 \$. Y sont inscrits potage ou salade en entrée, suivis

d'une omelette, un fettuccine aux tomates et basilic, une salade d'entrecôte au poivre vert et gingembre, un plat du jour et un poisson du jour. Une entrée de sushi maki (4,75 \$), est proposée en dehors de cette sélection.

Bien servi, en grande assiette creuse, le potage du jour était aux légumes. Un vrai potage maison aux saveurs de vrais légumes d'automne. Le poisson du jour était beaucoup moins réussi. La sauce «normande» était courte, émaillée de quelques coquillages, mais le poisson était aussi raide que le sont les prises congelées. La garniture présentée par le service comme un «gratin dauphinois» était indéfinissable.

La salade d'entrecôte au poivre vert et gingembre est une excellente suggestion de plat pour un repas du midi. C'est la version «salade tiède» appliquée au boeuf. La viande est tendre, coupée en languettes et sautée. Elle est servie sur une belle Boston, nerveusement assaisonnée au poivre vert et au gingembre.

Sur chariot, hors menu, le restaurant propose une sélection de pâtisseries (5 \$) de la maison Bindi de Milan. Autant le Tartuffo, importé lui aussi, valait le voyage, autant ces pâtisseries ne justifient pas qu'un restaurant les mette à sa carte.

LA ROTONDE
 Musée d'Art contemporain
 185 ouest, rue Ste-Catherine
 847-6900

Écono-flashes

CASCADES PAPERBOARD dépose un prospectus

■ Cascades Paperboard International, une filiale de Cascades, a déposé auprès des diverses commissions de valeurs mobilières à travers le Canada, un prospectus provisoire relatif à une première émission d'actions ordinaires auprès du public. Cascades Paperboard International a été constitué pour détenir les placements nord-américains et européens de Cascades dans le domaine du carton plat, lesquels sont représentés par Cascades Cartech, Cascades Longière et Cascades. La clôture de l'émission des actions ordinaires est conditionnelle à l'acquisition, par Cascades Paperboard International, de la totalité des actions ordinaires de Paperboard Industries Corporation, actuellement détenues par un syndicat bancaire. Paperboard Industries Corporation, un producteur intégré de produits d'emballage en carton, exploite des usines de fabrication de carton et de transformation au Canada et aux États-Unis. Le produit net de l'émission sera affecté au remboursement de la dette consolidée de Cascades Paperboard International et de ses filiales et au financement de son développement futur. L'acquisition et l'intégration de Paperboard Industries Corporation, dans Cascades Paperboard International Inc., permettront à cette dernière de faire face à la concurrence dans un secteur global qui exige de plus en plus de produits fabriqués à partir de matières recyclées. Corporation Gordon Capital et RBC Dominion Valeurs mobilières inc. sont les chefs de file du syndicat de preneurs fermes composé de neuf courtiers en valeurs mobilières.



INVANHOE investit dans Zellers

■ La société immobilière Ivanhoe a procédé à l'inauguration officielle d'un tout nouveau magasin Zellers à Dorval évalué à 4,7 millions. Il s'agit d'un des plus grands magasins Zellers au Québec basé sur un concept d'intégration de différents services dont, entre autres, une pharmacie, une agence de voyages, en plus des produits offerts par Zellers.



SIMARD-BEAUDRY ne vend plus BOIS DAIGLE

■ La firme Simard-Beaudry a retiré l'offre de vente de sa filiale Bois Daigle qui exploite une entreprise de grossiste en matériaux de construction dans sept centres de distribution au Québec et dans les provinces maritimes. La société estime que le ralentissement de l'économie canadienne et le contexte récessionnaire ne favorisera pas la vente de sa filiale qui a contribué, au cours des deux derniers exercices financiers, à une moyenne d'environ 12 p. cent du bénéfice net de Simard-Beaudry. L'entreprise juge non satisfaisantes les offres d'achat reçues pour la filiale. Toutefois Simard-Beaudry envisage de vendre un intérêt minoritaire important de Bois Daigle aux cadres de la filiale.



COMMISSION DIRECT membre de la Bourse

■ La firme Commission Direct est devenue membre de la Bourse de Montréal par suite de l'approbation par le Comité des gouverneurs de la Bourse. Fondée en janvier 1992, Commission Direct est détenue à 50 p. cent par certains de ses dirigeants et à 50 p. cent par RBC Dominion Valeurs mobilières. Commission Direct est un courtier de plein exercice desservant une clientèle institutionnelle. Albert D. Clouse, vice-président exécutif et administrateur est le représentant titulaire de Commission Direct auprès de la Bourse de Montréal.

Seminaire SHANGHAI au QUATRE-SAISONS

■ Un séminaire sur la région de Shanghai se tiendra à l'Hotel Le Quatre Saisons, demain, le 7 octobre. Le séminaire «Shanghai: échanges commerciaux» a pour objectif de rapprocher les entreprises québécoises de l'immense marché que représente cette région côtière de Chine, forte de 180 millions d'habitants et d'une production industrielle de 126 milliards, soit plus du tiers du PIB chinois. Les participants auront accès à des informations sur les débouchés commerciaux de la région de Shanghai, notamment dans les secteurs des infrastructures urbaines, de l'environnement et des équipements de production de pâtes et papiers.

Le fondateur de DOREL passe le flambeau

■ Le président fondateur des Industries Dorel Léo Schwartz laisse la présidence de l'entreprise à Martin Schwartz. M. Léo Schwartz, qui projette de «s'adonner à ses passe-temps favoris», demeurera néanmoins actif dans l'entreprise où il se concentrera sur des projets spéciaux. Martin Schwartz était le vice-président de Dorel depuis 1987. L'entreprise montréalaise se spécialise dans la fabrication de meubles prêts-à-assembler. Elle possède des usines à Montréal et Cornwall et des filiales aux États-Unis et au Royaume-Uni.



La part de TRIZEC dans BRAMALEA tombe à 22%

■ La part du holding immobilier Trizec Corp., des frères Reichmann de Toronto, tombera de 72 p. cent à 22,4 p. cent, avec la mise en oeuvre du plan de son plan de restructuration financière. Plus précisément, la part de Trizec sera d'abord d'aussi peu que 9,4 p. cent. S'ajoutera une autre part de 13 p. cent après la conversion en actions des 100 million de dollars que possède Trizec dans sa filiale sous forme de débetures convertibles. Ces informations apparaissent dans le document d'information que Bramalea vient d'envoyer à ses actionnaires. Trizec, une société de Calgary, a déjà donné son accord de principe au plan de restructuration.



Hausse de la production de l'OPEP

■ La production de brut de l'OPEP a atteint 24,75 millions de barils par jour (bpj) en septembre, selon une enquête effectuée par l'agence Reuter. Ce chiffre représente une augmentation de 180 000 bpj par rapport à l'estimation du mois d'août, qui a été révisée de 24,32 millions à 24,57 millions de bpj. La hausse enregistrée en août et en septembre est à mettre à l'actif de l'Arabie Saoudite et de l'Iran, tandis que le Koweït, toujours en reconstruction, a vu sa production moyenne passer à 1,25 million de bpj en septembre contre 1,15 million en août et 1,08 million en juillet. Lors de sa réunion de Genève à la mi-septembre, l'OPEP s'était fixé un objectif de 24,2 millions de bpj pour le quatrième trimestre 1992, sans toutefois l'assortir de quotas de production individuels pour les États membres. L'Iran a rejeté cet accord mais en s'engageant à ne pas perturber le marché.

BEST-WESTERN investit au Canada

■ Best-Western se propose d'ajouter de 10 à 12 lieux d'hébergement au 115 qu'elle possède déjà au Canada. En tout et par tout, elle en a 3350 dans 48 pays. En retour de frais pour être membres, les propriétaires d'hôtel indépendants reliés à la chaîne Best Western tirent profit de la publicité et de la mise en marché mondiale de la compagnie, en plus d'avoir accès à son réseau de réservation à l'étendue de la planète.



TEMISCA pourra acquérir d'autres claims

■ Ressources Temisca a obtenu l'option d'acquérir un intérêt de 80 p. cent dans quatre groupes de claims localisés dans le canton de Courville. Temisca s'est engagée à verser 247 000 \$ sur dix ans et à exécuter des travaux d'exploration pour un total de 1,18 million sur dix ans aux quatre vendeurs. Temisca doit aussi émettre 100 000 actions aux vendeurs.

INCO réduit ses coûts

■ La société Inco, répondant aux exigences du marché, annonçait hier à Toronto des mesures pour réduire sa production minière et ses coûts de production, limiter ses dépenses en immobilisations. Ces mesures devraient lui permettre de baisser la production minière d'environ 40 millions de livres au cours des 12 prochains mois. La production de nickel fini en 1993 s'établira à quelque 380 millions de livres. Les dépenses en immobilisations en 1993 seront retranchées de 50 millions de dollars US sous le niveau prévu en 1992. La réouverture de la mine Shebandowan, près de Thunder Bay, en Ontario, prévue pour le 12 octobre, sera retardée. Des installations de la société seront fermées trois semaines à Noël. Inco a aussi mis de l'avant un gel de l'embauche et des hausses salariales. Les salaires de la haute direction et les honoraires des directeurs seront coupés de 10 p. cent.

PLACE MINTO SUITE HÔTEL
 Ottawa

Confort, espace, luxe... inimitables.

Vous apprécierez les confort hors pair d'une luxueuse suite au même coût qu'une chambre d'hôtel. Le tout rehaussé:

- D'un vaste centre de conditionnement physique et de services de soins esthétiques
- De 30 boutiques, restaurants et services
- De magnifiques salles de réunion et banquet

Ne vous contentez pas de moins!

Salle de séjour
 • Fauteuil en cuir
 • Téléviseur couleur avec service d'appoint express

Salle à manger/Aire de travail
 • Téléphone compatible à votre ordinateur personnel
 • Commandes de température individuelles

Cuisine complète
 • Réfrigérateur
 • Cuisinière
 • Four à micro-ondes
 • Lave-vaisselle
 • Cafetière électrique

Chambre à coucher séparée
 • Grand lit
 • Téléviseur couleur
 • Téléphone
 • Commandes de température individuelles

Salle de bain complète
 • Téléphone
 • Séchoir à cheveux
 • Lampe chauffante

Laveuse et sècheuse

Suite type d'une chambre à coucher
 Studios et suites de 2 chambres à coucher également disponibles

À deux pas de la colline parlementaire

1-800-267-3377 (613) 782-2350
 Facsimilé: (613) 232-6962
 433 ouest, avenue Laurier
 Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1
 (613) 232-2200

Renseignez-vous au sujet de nos rabais pour séjours prolongés!

AUTO DIVORCE
 (en collaboration avec une firme de notaires)

Divorce, séparation de corps, convention de rupture et garde d'enfants À L'AMIABLE.

FAITES-LE VOUS-MÊME À BON PRIX ET SANS DÉLAI
 Tél.: 671-0804
 1 800 667-0505

1779-407-519

Donnez généreusement à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

Le Muscadin Fine cuisine italienne

Venez découvrir nos grands crus.
 Rés.: 842-0588
 100, rue St-Paul Ouest
 Vieux-Montréal

POD000208-911

LA TRIBUNE À MONTRÉAL

LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1992-1993 de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Monsieur Serge Godin
 Président et chef de la direction
 Le Groupe CGI inc.

Le mardi 20 octobre à midi
 Le Méridien Montréal

Allocution:
 "Montréal et les technologies de l'avenir: le défi de l'intelligence"

Prochain déjeuner-causerie: 10 novembre 1992

Monsieur Pierre S. Pettigrew
 Vice-président
 Samson Bélair / Deloitte & Touche International
 Bonaventure Hilton International

Réservations: Ghislaine Larose
 Téléphone: 288-9090
 Télécopieur: 843-7320
 772, rue Sherbrooke Ouest
 Montréal, (Québec) H3A 1G1

Chambre de commerce du Montréal métropolitain
 Board of Trade of Metropolitan Montreal

Droit des affaires

L'argent et la bonne foi pour indemniser les administrateurs

EUGÈNE CZOLIJ
du cabinet d'avocats
et d'agents de marques de commerce
DESIARDINS DUCHARME STEIN
MONAST

La Loi sur les sociétés par actions prévoit, à l'article 124, qu'une société peut indemniser ses administrateurs et dirigeants de leurs frais et dépenses encourus dans le cadre de poursuites civiles, pénales ou administratives en raison de leurs fonctions, dans la mesure où ils ont agi avec intégrité, de bonne foi et au mieux des intérêts de la société.

Cette faculté se transforme en obligation si, en plus des conditions ci-haut mentionnées, le dirigeant ou l'administrateur obtient gain de cause sur la plupart de ses moyens de défense dans cette poursuite.

Dans une décision récente, Balestreri c. Robert, J.E. 92-533, la Cour d'appel du Québec a précisé les limites de cette obligation.

Dans cette affaire, un ex-dirigeant de la société Javelin International Ltée lui réclamait la somme de 168 000\$ en paiement des honoraires dus à ses procureurs pour services rendus dans le cadre d'une enquête de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce portant sur la gestion de Javelin.

Cette enquête, qui devait durer environ un an et demi, s'est soldée par le dépôt d'un rapport, le 26 septembre 1983, dans lequel la Commission reprochait à John C. Doyle, principal actionnaire de Javelin, d'avoir commis des fraudes qui auraient soulagé cette société de plusieurs millions de dollars. De plus, elle qualifiait les dirigeants de Javelin à Montréal de simples prête-noms de M. Doyle.

La juridiction

L'ex-président de cette société fut appelé à témoigner devant la Commission. Tout en prétendant défendre l'administration de Javelin, ses procureurs consacrent l'essentiel de leurs efforts à deux fins : contester la juridiction de la Commission devant la Cour Fédérale et prendre le fait et cause de M. Doyle devant la Commission. Cette entreprise devait coûter 168 000\$ en honoraires

d'avocats dont 90 000\$ furent acquittés par une société panaméenne contrôlée par M. Doyle.

Se prévalant des dispositions de la Loi sur les sociétés par actions, cet ex-président s'adressa à la Cour supérieure et demanda à celle-ci d'ordonner à Javelin de lui rembourser les honoraires encourus dans le cadre de l'enquête.

En première instance, sa requête fut rejetée au motif que le tribunal considérait qu'il n'avait pas agi au mieux des intérêts de la société, que ce soit dans le cadre de son administration ou lors des auditions devant la Commission.

La Cour d'appel, après avoir noté que le rapport de la Commission ne le visait pas spécifiquement, retenait néanmoins la conclusion à laquelle était venue la Commission, soit que la direction de Javelin à Montréal agissait à titre de prête-nom de M. Doyle et, du même coup, mettait sérieusement en question le comportement de l'ex-président de cette société.

La Cour d'appel confirma également la conclusion du juge de première instance à l'effet qu'il avait fait passer les intérêts de l'actionnaire principal avant ceux de la société et ce, tout au long de l'enquête de la Commission, dans le but d'exonérer M. Doyle des allégations de fraude portées contre lui.

Demande rejetée

La Cour d'appel devait donc rejeter sa demande d'indemnisation.

Par la même occasion, elle énonçait un principe important à l'effet que la conduite d'un administrateur ou d'un dirigeant doit être empreinte de bonne foi aussi bien lors des faits qui ont donné lieu à l'institution des poursuites que lors du déroulement des procédures judiciaires et de l'enquête qui en résulte, pour être en droit de demander à la société de l'indemniser de ses frais et dépenses.

Ceci illustre encore une fois la règle qui veut que l'administrateur ou le dirigeant se doit d'agir en tout temps non pas dans son intérêt personnel ou celui de la personne qu'il représente, mais bien dans celui de la société par actions auprès de laquelle il exerce ses fonctions.

Informatique



PHOTOS MICHEL GRAVEL, La Presse

On se rend compte que *Visite* nous transmet les réactions de son correspondant avec une ou deux secondes de retard. Et ses gestes sont saccadés. Cela donne la curieuse impression que notre bonhomme bouge comme un robot dans un mauvais dessin animé.

« Visite » : un concept révolutionnaire

RICHARD DUPAUL

Pour plusieurs d'entre nous, les communications par ordinateur sont un compromis : le fait de brancher son modem pour joindre un collègue ou un client n'a rien d'une face à face et d'une bonne poignée de main.

Le géant des télécommunications Northern Telecom est aussi convaincu que l'informatique gagnerait à être personnalisée. D'où le lancement de *Visite Vidéo*, un système interactif qui pourrait révolutionner les communications par ordinateur.

Visite, qui utilise des technologies déjà connues, est un système multimédia de bureau qui incorpore la vidéo-conférence, de même qu'une panoplie de fonctions populaires chez les gens d'affaires comme l'accès à la messagerie vocale, le partage d'écran et la transmission de données à grande vitesse. Le système comporte une carte enfichable, un logiciel d'application et, évidemment, une caméra qu'on installe sur son écran cathodique. L'image de son interlocuteur, dont on peut régler la grandeur, apparaît dans un coin de l'écran.

Qui plus est, *Visite* permet à deux correspondants de travailler ensemble. Comme deux artistes qui partagent une même table à dessin, chacun peut y aller de sa propre idée, ajoutant ou retirant à volonté des informations sur son écran.

Après plusieurs mois de mise au point, NT vient de lancer la version *Visite* pour ordinateurs personnels Macintosh. Le modèle pour PC d'IBM doit faire son apparition ce mois-ci.

Plus qu'un gadget

Selon M. Michel Perron, directeur des ventes chez Northern, *Visite* n'est pas un

simple gadget pour yuppie, mais un outil de travail puissant qui utilise l'immense capacité de communication des lignes téléphoniques converties à la technologie numérique. Cela permet à *Visite* d'offrir la vidéo-conférence, mais aussi simultanément le transfert de fichiers et la gestion d'appels (vous pouvez gérer votre téléphone avec l'ordinateur).

La partie vidéo de *Visite* retiendra d'abord l'attention, alors qu'on parle depuis des années du vidéo-téléphone.

Un essai démontre que le système vidéo fonctionne bien, mais sans plus. La définition de l'image, en noir et blanc, est passablement claire même si son interlocuteur nous appelle de Toronto. Mais on est loin du téléviseur.

Selon M. Perron, la qualité de l'image pourrait être améliorée si on branche une caméra vidéo conventionnelle au lieu de la minuscule caméra *Visite*.

Du retard

De plus, on se rend compte que *Visite* nous transmet les réactions de son correspondant avec une ou deux secondes de retard. Et ses gestes sont saccadés. Cela donne la curieuse impression que notre bonhomme bouge comme un robot dans un mauvais dessin animé.

Ce décalage, qui est causé en partie par des délais dans la transmission téléphonique, tend à croire si on utilise simultanément les autres fonctions de *Visite*.

Cependant, les gens plus pragmatiques seront heureux d'apprendre que la fonction de partage d'écran et de transmission de données, qui permet aux correspondants de travailler en même temps sur une même image à l'écran, remplit adéquatement son rôle.

« Le système offre une foule d'applica-

tions possibles », explique M. Perron. Par exemple, un créateur publicitaire pourrait transmettre le croquis d'une nouvelle « pub » à un client, qui pourrait aussitôt émettre ses commentaires par téléphone et même apporter quelques correctifs.

Ou encore on peut penser que les agents d'immeubles auront un plaisir fou à présenter, en direct, une maison de Westmount à un client... à Vancouver. *Visite* peut aussi prendre une photographie, que l'on peut garder dans un fichier informatique. Pour la transmission de fichiers, il suffit d'un « clic » de sa souris. Et le tour est joué. Le système transmet aussi vos documents à une vitesse 20 fois supérieure à celle d'un modem standard, se plait de souligner NT dans sa publicité.

3700 dollars... au début

Le prix de cette petite merveille? 3700 dollars.

Mais, comme le phénomène des calculateurs et des baladeurs, les prix courent de bonnes chances de baisser avec le temps si *Visite* connaît le moindre succès.

Chez Northern, on est très confiant puisqu'on a déjà expédié 500 unités à clients composés, pour la grande majorité, d'entreprises.

Selon M. Perron, *Visite* se veut une solution économique aux réseaux informatiques internes, ou réseaux « dédiés », comme ceux qu'utilisent actuellement plusieurs grandes compagnies.

Et NT voit grand. « *Visite* profitera de l'essor des réseaux informatiques locaux, croit M. Perron. Il pourrait aussi être incorporé à la vidéo-conférence traditionnelle, comme celle qu'on trouve dans la grande entreprise, ce qui permettrait d'avoir un réseau intégré de télécommunications ».

Vos assurances

L'exclusion de soin, garde et contrôle

CHRISTIAN N. DUMAIS
Vice-président, Dale-Parizeau inc.

Pour l'individu ou l'entreprise qui souscrivent une assurance de responsabilité, une négation de couverture est dure à avaler.

Le refus de l'assureur est encore plus dur à avaler quand on ne comprend pas la raison invoquée : l'exclusion standard de soin, garde et contrôle.

Cette exclusion standard se retrouve dans les polices d'assurance de responsabilité pour propriétaire, locataire ou copropriétaire, et aussi, dans les assurances de responsabilité commerciales. Elle prévoit que les dommages causés aux biens dont l'assuré a la garde, ou sur lesquels il a le pouvoir de direction ou de gestion, ne sont pas couverts.

L'exemple le plus simple qu'on puisse donner a trait à l'assurance de responsabilité des particuliers. Un assuré emprunte la tondeuse de son voisin. En coupant le gazon, une roche passe sous la tondeuse, endommage la lame et en sortant, brise la vitre du voisin. Les dommages à la tondeuse ne sont pas couverts puisque l'assuré en a le contrôle. Cependant, les dommages causés à la vitre du voisin ne sont pas exclus. L'assureur paiera les dommages à la vitre, mais l'assuré devra assumer les coûts de réparation de la tondeuse.

Un autre exemple est celui de la dame qui prête son collier à une amie pour une soirée. L'amie perd malencontreusement le collier. Celle à qui il appartenait ne peut en réclamer le remplacement en vertu de l'assurance de ses biens parce qu'il ne s'agit pas d'un vol, mais d'une disparition inexplicable qui n'est pas un risque couvert, à moins d'avoir une assurance tous risques. Elle réclamera donc la valeur du collier à son amie.

L'amie ne pourra compter sur le concours de son propre assureur de responsabilité, puisque l'exclusion des biens sous le soin, la garde ou le contrôle de l'assuré entrera en jeu.

Prenons maintenant le cas d'un entrepreneur électricien qui a le mandat de faire un transfert de ligne, c'est-à-dire qu'il doit faire passer l'alimentation d'une entrée de 10 000 volts à une autre de plus gran-

de force. Pour ce faire, il doit fermer l'alimentation dans la première mais la manœuvre se fait mal et une explosion survient causant des dommages à l'immeuble.

Les dommages à l'immeuble sont couverts, mais la réfection de l'entrée de 10 000 volts ne l'est pas. L'assuré avait, en effet, le contrôle de cette entrée puisqu'il pouvait en fermer l'alimentation et l'exclusion des biens sous les soins, garde ou contrôle de l'assuré s'applique.

La jurisprudence recèle cependant des décisions qui démontrent que les tribunaux ont été parfois réticents à appliquer cette exclusion. En se basant sur le principe qui veut que toute exclusion soit interprétée restrictivement, des jugements ont été rendus en faveur des assurés notamment dans les cas suivants :

— les conséquences d'un incendie dans un restaurant où l'assuré faisait des travaux de décapage ne tombent pas sous le coup de l'exclusion des biens dont l'assuré avait la garde, bien que l'assuré ait eu la clé du restaurant, parce que l'assuré n'avait pas le contrôle des lieux et que l'intention des parties au contrat d'assurance était de couvrir sans exception les activités pratiquées par un atelier de réparation de meubles;

— les dommages à la suite d'un incendie causé par le panneau d'alimentation défectueux dans un logement sont bel et bien couverts par l'assurance de responsabilité du locataire parce qu'il n'en avait pas la garde ou le contrôle, contrairement aux prétentions de l'assureur qui se basait sur le fait que le panneau était situé dans l'appartement de l'assuré et que le locataire y avait déjà changé les fusibles. On a plutôt conclu que les dommages étaient dus à un incident imprévu et imprévisible, précisément hors du contrôle de l'assuré.

Cette exclusion à laquelle on réfère communément par l'expression « soin, garde et contrôle » est importante. Il y a lieu pour des entrepreneurs qui travaillent souvent sur des biens de voir à négocier avec leur assureur la suppression de cette exclusion. La surprime en vaut parfois le coup.

Vos impôts

Pour gens de 71 ans seulement!

MICHEL LANTEIGNE
associé, Caron Bélanger Ernst & Young

Étant donné que les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) ont été conçus en vue de la retraite, ils doivent venir à échéance avant la fin de l'année de votre 71^e anniversaire. Cela explique d'ailleurs pourquoi dans l'année de votre 71^e anniversaire, vous devez verser votre cotisation au REER au plus tard le 31 décembre de cette année-là.

Il existe trois façons de procéder au retrait de vos fonds d'un REER à l'échéance

i) Le retrait simple: les fonds accumulés dans le REER sont retirés et encaissés, et le plein montant du retrait est alors assujéti à l'impôt entre les mains de son bénéficiaire.

ii) L'achat d'une rente: il existe deux grands types de rentes, soit la rente à terme fixe et la rente viagère. À l'achat d'une rente, aucune partie du REER n'est imposée immédiatement. Par contre, les paiements de rente sont imposés au fur et à mesure qu'ils sont reçus.

iii) La conversion en un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR): le détenteur d'un FERR doit retirer de son FERR un montant minimum chaque année. Ce montant est alors pleinement imposable entre les mains de son bénéficiaire.

Le retrait simple représente rarement le meilleur choix, puisque vous êtes alors imposés immédiatement sur le plein montant. Voyons donc plus en détail les deux autres solutions, soit l'achat d'une rente à terme fixe ou viagère et la conversion en un FERR.

Rente à terme fixe ou viagère

Une rente à terme fixe signifie que tous les

fonds accumulés dans votre REER à l'échéance vous seront versés sur la durée de la rente. Le revenu de retraite mensuel que vous recevrez variera selon le taux d'intérêt que l'émetteur prévoit gagner sur vos fonds.

Si vous choisissez la rente viagère, votre revenu de retraite variera selon votre sexe, votre âge et les options liées à la rente. Le revenu de retraite est plus élevé lorsqu'il s'agit d'une rente viagère (c'est-à-dire que les paiements cessent au décès, même s'il survient peu après l'achat de la rente). Le revenu de retraite est moins élevé lorsqu'on garantit les paiements ou la durée de la rente. En effet, une rente viagère peut aussi avoir une période de paiement garantie, si bien que si vous décédez avant la fin de la période, vous ne perdez pas tout.

Il est possible d'acheter une rente réversible qui permet d'assurer des prestations pour vous et votre conjoint jusqu'au décès du conjoint survivant. D'après des tables actuarielles, les femmes ont encore une espérance de vie supérieure à celle des hommes et leur revenu de retraite est habituellement inférieur; les autres facteurs sont les mêmes.

Lorsque vous achetez une rente, votre revenu de retraite est établi pour la durée de la rente. Une fois la rente acquise, vous n'avez plus à prendre de décisions en matière de placements.

FERR

Un FERR désigne un arrangement entre vous et un émetteur autorisé. Les genres de placements d'un FERR ont en général les mêmes que ceux d'un REER. Le FERR peut être autogéré; vous déterminez personnellement de concert avec le fiduciaire du FERR, les placements qui seront effectués. À l'instar du REER, un FERR n'est pas imposé sur ses

revenus. Par conséquent, le revenu s'accumule à l'abri de l'impôt.

Lorsque vient le temps de choisir les placements de votre FERR, vous devez tenir compte des mêmes facteurs que vous utiliseriez pour un REER. Le facteur de liquidité revêt un caractère particulièrement important, étant donné qu'une partie des fonds sera dorénavant retirée pour vous assurer un revenu de retraite.

Étant donné que les retraits ne sont pas soumis à un plafond maximal, vous pouvez choisir de bénéficier de votre argent en tout temps pour répondre à vos besoins. Avant le dernier budget fédéral de février 1992, le détenteur d'un FERR devait retirer chaque année un montant minimum égal au solde en début d'année, divisé par 90 moins l'âge du détenteur. Un nouveau barème de retrait minimum a été introduit pour permettre de poursuivre les paiements pendant la vie du détenteur.

Que faire?

Le montant de revenu mensuel que vous pouvez recevoir à l'achat d'une rente est fonction des taux d'intérêt en vigueur sur le marché au moment où vous en faites l'achat. Évidemment, si les taux d'intérêt en vigueur sont relativement peu élevés, comme c'est le cas actuellement, le montant de revenu mensuel sera plus bas.

Dans de telles circonstances, vous pourriez reporter l'achat d'une rente si vous pensez que les taux d'intérêt vont remonter encore. La conversion de votre REER en un FERR présenterait donc en ce moment une solution puisqu'elle vous garde toutes les portes ouvertes. En effet, un FERR peut en tout temps être converti pour servir à l'achat d'une rente au moment opportun. Pourquoi ne pas attendre une remontée des taux et battre le FERR pendant qu'il est chaud!

L'innovation technologique: le moteur des exportations

MAURICE JANNARD

Au moment où le Canada entre dans une nouvelle ère commerciale avec la signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA), les entreprises qui veulent réussir dans un marché élargi devront investir davantage dans la recherche et le développement de nouvelles technologies.

Voilà en substance le message livré hier par plusieurs spécialistes lors de l'ouverture du congrès annuel de l'Association des exportateurs canadiens qui se tient à Montréal.

Le président du conseil de l'organisme et pdg de l'entreprise Exeltor Inc., M. Guy Champagne, a rappelé que le Canada traîne derrière ses partenaires commerciaux dans le domaine de la recherche et du développement.

«Au milieu des années 1980, pour chaque 1000 personnes de la population active au Canada, on comptait 2,7 personnes dans la R & D, comparativement à 6,4 aux États-Unis, à 7,4 au Japon et à 4,8 en Allemagne», a affirmé M. Champagne.

Son entreprise exporte 95 p. cent des produits qu'elle fabrique et elle consacre 2,5 p. cent du volume de ses ventes en R & D.

L'autre défi pour les exporta-

teurs, selon M. Champagne, est la qualité des ressources humaines. Il estime que pour être compétitif le Canada devra améliorer sa performance dans le domaine de la coopération entre syndicats, employeurs et gouvernements.

Cet avis est partagé par M. Marcel Côté, associé du Groupe Secor, qui a fait valoir que la récession du début des années 1980 au Québec avait amené les syndicats et les entreprises à une meilleure collaboration.

Pour sa part, Peter Warrian, le directeur général du Congrès de l'acier, du commerce et de l'emploi, a présenté un autre son de cloche: il a déclaré qu'à son avis, après le référendum du 26 octobre, il faudra s'attendre à une reprise des tensions entre le monde syndical et le patronat.

M. Warrian soutient que le libre-échange entre le Canada et

les États-Unis a semé la méfiance des travailleurs. Les décisions unilatérales des États-Unis dans le secteur de l'acier mettent en jeu, a-t-il dit, plus de 6000 emplois canadiens.

En réponse à une question de l'auditoire, la directrice générale de l'Institut Hudson, Marie-Josée Drouin, a parlé de l'importance d'améliorer les programmes d'enseignement car elle croit que les Canadiens n'en ont pas pour leur argent dans le secteur de l'éducation.

Les panélistes s'attendent à ce que l'ALENA entraîne une augmentation du commerce entre le Canada et le Mexique. Toutefois, une étude publiée hier par la firme torontoise de consultants Nucla Beck & Associates révèle que le Canada est déficitaire dans son commerce avec le Mexique et que le solde négatif risque de s'accroître.

«Le déficit commercial du Canada envers le Mexique a atteint 1,9 milliard durant le premier trimestre 1992 (sur une base annuelle) comparativement à 1,5 milliard au premier trimestre de 1991, soit une hausse de 26,7 p. cent», écrit Nucla Beck dans son bulletin.

De plus, contrairement à ce que l'on croit, le Mexique exporte davantage de biens à technologie élevée et modérée. «Pour chaque dollar que le Canada exporte au Mexique dans les produits de technologie élevée, le Mexique a vendu au Canada pour 3,02 \$ en 1990 et un spectaculaire 7,76 \$ en 1991.»

Dans ce contexte, les industries canadiennes de l'électronique, des appareils et pièces d'avions et celle des produits pharmaceutiques seront plus menacées.

Le congrès des exportateurs s'est ouvert avec une certaine

confusion puisque plusieurs invités ont fait savoir à la dernière minute qu'ils ne pourraient participer à la rencontre.

La campagne référendaire a amené le premier ministre Robert Bourassa à annuler sa présentation et il a délégué le ministre des Affaires internationales John Ciaccia à sa place. M. Ciaccia a livré un message à teneur politique en répliquant à la sortie de Pierre Trudeau de jeudi dernier.

Le ministre fédéral du Commerce international Michael Wilson a lui aussi fait faux bond. L'équipe canadienne de négociateurs de l'ALENA, qui devait faire le point sur le traité, s'est absentée, celle-ci devant se rendre à Washington dans le but de préparer la cérémonie officielle de signature de l'accord qui aura lieu au Texas demain.



Raymond Garneau

Le président du conseil d'administration, M. David L. Torrey, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Raymond Garneau au conseil d'administration de la société Les Câbles Phillips Limitée.

M. Garneau est le président et chef de la direction de la financière L'Industrielle-Alliance et de L'Industrielle Alliance, compagnie d'assurance sur la vie, principale société canadienne d'assurance-vie à charte québécoise. Il siège aussi aux conseils d'administration de Québec Téléphone, de l'Université Laval et du Musée McCord d'histoire canadienne. M. Garneau est vice-président du conseil de l'Association canadienne d'assurance sur la vie et la santé.

M. Garneau a d'excellents antécédents sur le plan de l'engagement communautaire. Il a été président du conseil de la section québécoise de l'Institut de recherche C.D. Howe. Il a été membre du Conseil des affaires sur les questions nationales, de la Commission trilatérale et de la fondation pour le conseil de presse du Québec. M. Garneau a aussi présidé une campagne de financement et une campagne de développement pour l'Institut de cardiologie de Montréal.

Les Câbles Phillips Limitée, une filiale du groupe BICC, est le chef de file canadien en fabrication de fils et de câbles. Elle sert marchés de câbles canadiens et internationaux.

La Banque Royale irrite une partie de sa clientèle

RICHARD DUPAUL

En dévoilant son rapport controversé sur les conséquences «catastrophiques» de la souveraineté, la Banque Royale n'a pas encaissé uniquement les réprimandes de Jacques Parizeau et des autres ténors du NON. La première banque au pays a aussi dû faire face à une clientèle irritée dans bien des cas.

Des coups de sonde lancés dans des succursales de la région de Montréal dans les derniers jours indiquent que plusieurs clients ne se sont pas gênés pour livrer le fond de leur pensée dans les derniers jours.

Selon des responsables au service à la clientèle, les commentaires allaient dans tous les sens. Du

bon au mauvais. Certains clients ont pris les grands moyens et ont décidé de «fermer» leur compte pour protester contre le discours alarmiste du président Allan Taylor.

«Il y a eu des gens qui ont fermé leur compte. Pas un grand nombre. Mais quelque-uns qui n'ont pas aimé le rapport», affirme Mme Diane Cyr, de la succursale de la Banque Royale à Duvernay-Laval.

Beaucoup de responsables, comme Mme Johanne Boivin, directrice des services à la clientèle à la succursale de Beloeil, soutiennent que les clients ont émis autant de commentaires «autant positifs que négatifs». Très peu ont voulu préciser s'il y avait eu des fermetures de compte.

Certains disent n'avoir rien entendu. Mme «Sue» Lebel, à la succursale de Kirkland, dans l'ouest de Montréal, dit simplement qu'elle n'a reçu «aucun commentaire à ce sujet».

Plusieurs directeurs de succursales ont refusé de parler à La Presse et ceux-là référaient généralement les questions au siège social de la Royale, officiellement basé à Montréal.

«Il y a eu définitivement des fermetures de comptes à cause de cette affaire», reconnaît un porte-parole de la banque, M. Michel La Salle, qui doute néanmoins que le nombre soit très important.

La Banque soutient qu'il est impossible de mettre un chiffre précis. Selon M. La Salle, «il n'existe

aucun corollaire» entre le rapport et les «quelques clients» qui ont récemment retiré leurs billes. «Des gens ouvrent et ferment des comptes tous les jours. C'est difficile de faire des liens».

M. La Salle ajoute que la banque continue «d'analyser» les réactions de la clientèle depuis la sortie du fameux rapport.

Les dommages seront sans doute minimes pour la Banque Royale, dont l'actif dépasse les 132 milliards et dont les activités au Québec représentent moins de 18 p. cent de ses affaires.

On ignore aussi si d'autres clients institutionnels ont emboîté le pas au Syndicat des Métallurgistes. Dans un geste d'éclat, le syndicat représentant quelque 45000 travailleurs, qui est affilié à la FTQ, a annoncé vendredi qu'il retirait son fonds de grève de six millions des coffres de la Banque Royale en guise de protestation.

Le président des Métallurgistes Lawrence McBrearty avait même encouragé les autres sections locales de la FTQ à couper les liens avec la banque lors d'un congrès en fin de semaine à Sainte-Hyacinthe. A cette occasion, les 1500 délégués de toutes les sections locales de la FTQ ont décidé à l'unanimité, moins une voix, de militer activement en faveur du NON.

Hier, un porte-parole des Métallurgistes, M. André Laplante, a dit que le syndicat déciderait cette semaine à laquelle des institutions financières il confierait dorénavant son fonds de grève.

Chrysler s'en tire mieux que les deux autres Grands

Presse Canadienne
TORONTO

Faisant fi de la récession, Chrysler Canada a enregistré en septembre un volume de ventes supérieur de 27,6 p. cent au volume de septembre 1991. Durant la même période, les autres fabricants de véhicules ont maintenu le niveau de leurs ventes ou l'ont vu diminuer.

Les fabricants canadiens et étrangers ont rapporté hier que le total de toutes les ventes d'automobiles et de camions légers, durant le mois, a été en hausse de 0,008 p. cent, atteignant 102 126 unités, comparativement à 102 118 unités au cours de la période correspondante de 1991.

Pour la période d'offre des modèles 92, se terminant le 30 septembre, les ventes de l'industrie ont fléchi de 5,8 p. cent, passant à 1,04 millions, au regard de 1,10 million enregistré au cours de l'exercice précédent.

Comme à l'accoutumée, Chrysler a réussi ses gains en septembre grâce surtout à la popularité de ses fourgonnettes. Mais cette fois, ses ventes d'automobiles, parfois faibles dans le passé, ont été également fortes.

Selon la compagnie, elle a vendu 21,6 p. cent plus d'automobiles durant le mois, ses modèles Dodge Spirit et Plymouth Acclaim obtenant beaucoup de succès. Ses ventes de camions ont aussi augmenté de 34,6 p. cent.

Durant l'année des modèles 1992, Chrysler a été le seul des Trois Grands de l'automobile américaine qui a enregistré un ac-

croissement de l'ensemble de ses ventes, soit d'un mince 0,7 p. cent.

«Nous sommes extrêmement heureux d'avoir pu augmenter le volume des ventes de l'ensemble de nos modèles 1992 au cours d'une période économique si difficile», a déclaré dans un communiqué le vice-président de Chrysler, Larry Latta.

Ford du Canada a rapporté une diminution de ses ventes de 1,1 p. cent en septembre, alors qu'une chute de 24,8 p. cent de ses ventes d'automobiles ont annulé un gain de 38 p. cents de ses ventes de camions.



NOMINATION

Rémi Marcoux, président du conseil, président et chef de la direction de Groupe Transcontinental G.T.C. Ltée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Alain Guilbert au poste de président de Publications Transcontinental Inc. et de vice-président, secteur édition de la Société.

Au cours des années, M. Guilbert a occupé plusieurs postes reliés au monde journalistique en agissant à titre de directeur général, éditeur, éditeur adjoint et rédacteur en chef pour des quotidiens et des hebdomadaires. Il a aussi été très actif dans le monde de la presse francophone hebdomadaire et a présidé à la destinée d'organismes de presse. À la tête de Publications Transcontinental Inc., Alain Guilbert sera responsable de dix-huit titres regroupés en cinq divisions: publications économiques, de consommation, de loisirs et de sports, spécialisées en construction et de Sodéma, entreprise de télé-marketing.

Groupe Transcontinental est une société nord-américaine travaillant dans les communications écrites dont les actions sont inscrites à la cote des bourses de Montréal et de Toronto. La Société est engagée dans la conception, l'impression et la distribution d'imprimés publicitaires, ainsi que dans l'édition et l'impression de journaux spécialisés, de magazines et de périodiques. Elle exploite des ateliers et vend des produits et des services au Canada et aux États-Unis.

Reducteur de vitesse
DE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal 937-7423 Laval 669-5330 Saint-Leonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2650 Mir-Est 254-6038

Panasonic
MARCHAND AUTORISÉ
TÉLÉCOPIEUR PANASONIC
MODÈLE KX-F 110,
KX-F 90, KX-F 50
SPÉCIAL EN MAGASIN:
AUDIOTRONIC 368, Ste-Catherine ouest, Montréal
861-5451 ou 861-5452

Vous avez 100 000 \$ ou plus d'investis en bons du Trésor ou en CPG? Vos revenus ont baissé de 50 % au cours des 18 derniers mois?

Pour connaître quelles sont vos options, consultez:
Denis Piché au 686-3431

RBC DOMINION VALEURS MOBILIERES 3100, boul. Le Carrefour Bureau 115 Laval (Québec)
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE

Bombardier Inc.
Avis de dividendes
Le 29 septembre 1992, le Conseil d'administration de Bombardier Inc. a déclaré les dividendes suivants:
Actions classe A et classe B
Un dividende de \$ 0,05 par action sur les actions classe A (droits de vote multiples) et de \$ 0,05 par action sur les actions subalternes à droit de vote classé B est payable le 30 octobre 1992 aux porteurs d'actions inscrits à la clôture des affaires le 16 octobre 1992.
Actions privilégiées, série 1
Un dividende trimestriel est payable sur les actions privilégiées, série 1, le 30 octobre 1992 aux porteurs de ces actions inscrits à la clôture des affaires le 16 octobre 1992. Le montant par action a été établi à \$ 0,46875, soit le produit de la multiplication de \$ 25,00 par le plus élevé de 1,875 % et 1/4 de 75 % de la moyenne du taux préférentiel en vigueur au cours de la période de trois mois se terminant le 30 septembre 1992, selon la formule prévue aux statuts de la Société.
Lise Pratte
Secrétaire de la Société
Le 29 septembre 1992

PLUS VITE QUE SON OMBRE!

13^{13\$} / JOUR*
VIGOR LS 5 VITESSES Mod.: CC254
3 500 \$ de dépôt

18^{58\$} / JOUR*
LEGEND L 4 PORTES Mod.: KA-765
5 000 \$ de dépôt

*Prix base sur un bail de 48 mois, 24 000 km gratuits. toutes taxes applicables en sus.

LUCIANI **ACURA** Luciani Acura
4040, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Tél.: 340-1344

A L B I M A Z D A

Ce soir, venez donc essayer une 93

626 CRONOS ET MX-6 MYSTÈRE

PIÈCES • SERVICE
PEINTURES
DÉBOSSÈLAGE
16 VOITURES DE COURTOISIE

ENCORE QUELQUES 92 A LIQUIDER

LA OÙ LE SERVICE EST EXTRA!
3300, BOUL. STE-MARIE, MASCOUCHE
(SORTIE 24 DE L'AUTOROUTE 25) **474-7000**

5 ÉTOILES,
105 CHAMBRES,
1 GRAND RÊVE...

Vous rêvez de conquérir de nouveaux marchés, de motiver vos troupes?

Dirigez vos énergies vers le Manoir du Lac Delage. Vous y trouverez un décor enchanteur tout à fait propice à la créativité et à l'émergence d'idées nouvelles.

Organisez votre prochaine réunion au Manoir du Lac Delage, vous pourrez dormir sur vos deux oreilles et faire de grands rêves!

INFORMEZ-VOUS!
1-800-463-2841
(418) 848-2551

MANOIR DU LAC DELAGE
Le 5 étoiles des affaires au grand air...

Coopérants: demande d'injonction de Desjardins contre L'Industrielle

LAURIER CLOUTIER

La Cour supérieure du Québec entendra, jeudi, une requête en injonction interlocutoire de l'Assurance-vie Desjardins contre L'Industrielle-Alliance et 160 de ses vendeurs-intermédiaires en assurance de personnes.

Suivra l'audition d'une poursuite de 7,9 millions en dommages, de l'AVD contre le même assureur-vie, dans le dossier des Coopérants.

Rien ne va plus entre les deux assureurs québécois depuis l'été dernier. L'AVD perd «de 1000 à 2000» assurés par semaine! A ce rythme, l'AVD verrait 66 p. cent des polices d'assurance acquises des Coopérants passer aux mains de l'Industrielle-Alliance.

Les deux présidents, Claude Gravel et Raymond Garneau, ont discuté du litige, selon nos informations, mais les 160 vendeurs n'ont pas modifié leur maraudage auprès des assurés des Coopérants.

Les documents de poursuites rappellent qu'à la fin de 91, Les Coopérants ont accepté l'offre d'achat de 67 millions de L'Industrielle. Mais le trois janvier, la Société d'indemnisation SIAQ la refusait, forçant la liquidation des Coopérants. Mais L'Industrielle maintenait son offre d'embauche des 160 vendeurs et des directeurs d'agences.

L'AVD prétend que L'Industrielle l'a encouragée fortement, dès la mi-janvier, «à s'engager dans une vaste opération de remplacement systématique» des polices des clients orphelins des Coopérants.

Mais le 3 avril dernier, Desjar-

dins rachetait une partie des Coopérants, soit les 150000 contrats d'assurance-vie individuelle des Coopérants, les 20000 polices en assurance-accident, en plus de la presque totalité de l'assurance collective, transaction autorisée par la Cour le 25 juin dernier.

L'AVD a alors découvert toute l'ampleur de l'opération de substitution systématique des polices. «L'Industrielle a en outre donné instruction d'accélérer l'opération», qui touchait déjà jusqu'à 2000 assurés par semaine jusqu'au début avril.

Si bien que «le taux de déchéance annuel des polices atteint 32 p. cent, au lieu de neuf p. cent normalement». Les vendeurs ne respectent pas les clauses des contrats et leur code de déontologie, selon l'AVD. «C'est de la concurrence déloyale, après l'échec de l'offre de L'Industrielle. C'est une appropriation détournée des polices acquises par Desjardins».

Il fut impossible hier d'obtenir les commentaires de Raymond Garneau concernant cette cause plaidée par Me Pierre Sébastien, de Lafleur Brown de Grandpre Kronstrom.

Le président Claude Gravel reconnaît en interview qu'un «arrangement hors cour, plus rapide, serait souhaitable mais je ne détient aucune information en ce sens pour l'instant». Des sources laissent croire toutefois que deux dirigeants des deux compagnies se sont parlé, dimanche, au Manège militaire de Québec.

L'audience sur l'injonction a elle seule peut durer quelques jours, et celle de la poursuite en dommages, quelques semaines.

IDÉAL MÉTAL INC.

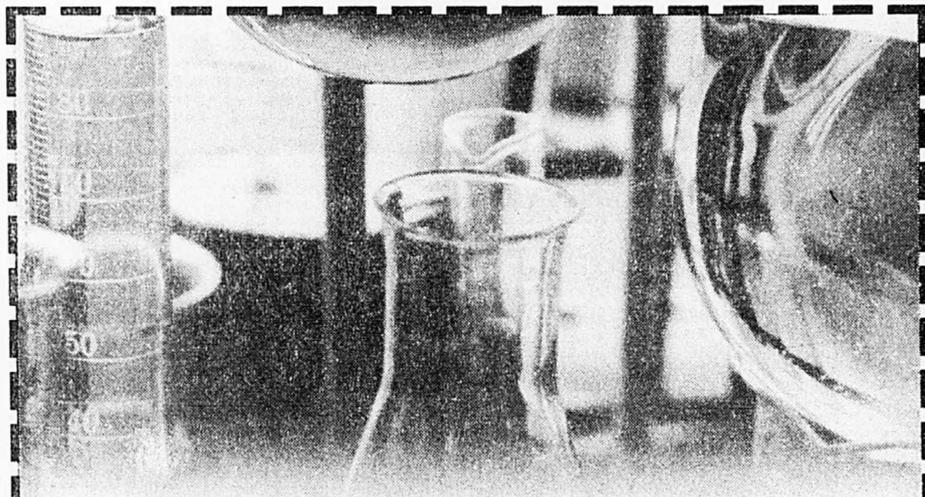


Henry E. Hildebrand

Le conseil d'administration d'Idéal Métal est heureux d'annoncer l'élection de M. Henry E. Hildebrand au poste de président et chef de la direction. Monsieur Hildebrand compte à son actif une vaste expérience de plus de 20 ans en marketing et en gestion de la distribution. Auparavant, il a occupé plusieurs postes à la haute direction dans les entreprises de distribution de la société Abitibi-Price Inc.

Idéal Métal Inc. se classe au premier rang des distributeurs canadiens de métaux non ferreux. La société possède des centres de service à Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver, en plus de ses bureaux de ventes d'Halifax, Québec, Ottawa et London. Ses actions sont inscrites à la Bourse de Montréal.

M1842442



FAITES UNE DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE PROFITABLE

DÉCOUVREZ LE PARC SCIENTIFIQUE ET DE HAUTE TECHNOLOGIE DE LAVAL

Laval vit au rythme du développement des sciences et de la haute technologie.

Elle accueillera votre entreprise dans l'environnement exceptionnel de son Parc scientifique et de haute technologie. Son but est de former sur ce campus unique en son genre une communauté d'entreprises de haute technologie interactives.

Laval... partenaire du développement économique du Grand Montréal.



VOTRE PLACE EST PARMIS

BIOCHEM PHARMA INC., BIO-MÉGA INC., BOEHRINGER MANNHEIM CANADA, CENTRE CANADIEN DE RECHERCHE SUR L'INFORMATISATION DU TRAVAIL, CENTRE DE CONDUITE DU RÉSEAU DE HYDRO-QUÉBEC, CENTRE D'IRRADIATION DU CANADA, L'INSTITUT ARMAND-FRAPPIER, L'INSTITUT DE RECHERCHE EN PHARMACIE INDUSTRIELLE (IRPI), MARION MERRELL DOW CANADA, LES CHEFS DE FILE DE L'INDUSTRIE ET DE HAUTE TECHNOLOGIE.

1555, boul. Chomedey, bureau 100, Laval (Québec) H7V 3Z1. Pour plus de renseignements: (514) 662-4393



Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Board of Trade of Metropolitan Montreal



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1992-1993

La saison 1992-1993 des déjeuners-causeries promet un menu diversifié, nourrissant et consistant. Nous avons prévu un couvert pour vous. Inscrivez ces déjeuners à votre agenda et confirmez-nous votre présence.

772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

MARDI, 13 OCTOBRE

Palais des Congrès de Montréal
Chrysler Canada -
L'essence de la compétitivité



M.G. Yves Landry
Président-directeur général
Chrysler Canada Limitee

MARDI, 20 OCTOBRE

Le Meridien Montréal
Montréal et
les technologies de l'avenir:
le défi de l'intelligence



M. Serge Godin
Président et chef de la direction
Le Groupe CGI inc.

MARDI, 10 NOVEMBRE

Bonaventure Hilton International
La restructuration mondiale
et l'après Québec inc.



M. Pierre S. Pettigrew
Vice-président
Samson Belair / Deloitte
& Touche International

MARDI, 24 NOVEMBRE

Bonaventure Hilton International
Sports et économie



M. Ronald Corey
Président
Club de Hockey Canadien
Forum de Montréal

MARDI, 2 DÉCEMBRE

Centre Sheraton
La CSST à l'heure
de l'an 2000



Mme. Monique Jérôme-Forget
Présidente
Institut de Recherche
en Politiques Publiques

MARDI, 26 JANVIER

Rodisson Gouverneurs Montréal
Montréal centre d'excellence
de l'aéronautique canadienne



M. Bob Brown
Président
Groupe Aeronautique de
Bombardier, Amérique du Nord

MARDI, 2 FÉVRIER

Le Meridien Montréal
L'université, le cégep et
la formation de l'an 2000



M. Claude Corbo
Recteur
Université du Québec à Montréal

MARDI, 16 FÉVRIER

Le Reine Elizabeth
Les défis de l'industrie
canadienne des pâtes
et papier



M. Pierre Desjardins
Président et
chef de la direction
Domtar Inc.

MARDI, 2 MARS

Le Reine Elizabeth
L'impact de la politique
énergétique américaine sur
le développement des richesses
hydroélectriques au Québec



M. James Schlesinger
Conseiller senior
Lehman Brothers
Conseiller
Center for Strategic
and International Studies

MARDI, 16 MARS

Le Reine Elizabeth
Les services financiers
au cœur de l'économie
de Montréal et de
sa vocation internationale



M. Jacques A. Drouin
Président du conseil
et chef de la direction
Corporation du Groupe
La Laurentienne

MARDI, 30 MARS

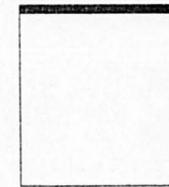
Centre Sheraton
Implication du monde
des affaires dans
la communauté des arts



M. Pierre Peladeau
Président et
chef de la direction
Québecor inc.
Président du Conseil
d'administration
Orchestre Métropolitain

MARDI, 13 AVRIL

Bonaventure Hilton International
(à confirmer)



MARDI, 20 AVRIL

Le Meridien Montréal
Québec Inc.:
une entreprise en difficulté ?



M. Alain Dubuc
Editorialiste en chef
La Presse

MARDI, 4 MAI

Le Meridien Montréal
La mise en marche:
la métamorphose
d'un surplus industriel



M. Fausto C. Levy
Président-directeur général
AMF

RENSEIGNEMENTS :

Ghislaine Larose
Telephone: (514) 288-9090
Telecopieur: (514) 843-7320

L'interurbain
Bell



AMERICAINE

Table of American stock market data including columns for Volume, C.B., Ventes, Haut, Bas, and various stock symbols like Action, AdvMed, Aircoa, etc.

ALBERTA

Table of Alberta stock market data including columns for Ventes, Haut, Bas, and various stock symbols like Aaron oil, Ab oil gas, Acuma int'l, etc.

Participer à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

RAPPORT FINANCIERS EXPRESS

Table of financial reports for various companies including Oico Petroleum, FCA Inter, Cara Operations, Camco Inc., etc.

FRUITS/LÉGUMES

Table of fruit and vegetable prices including items like Celeri, Celeri coeur, Celeri, etc.

La bourse en bref

Table of stock market summaries for Montreal and Toronto, including Volume, Lundi, and Vendredi.

Table of 'Valeurs les plus actives' for Montreal and Toronto, listing stock symbols and their performance.

NEW YORK

Table of New York stock market data including Volume, Lundi, and Vendredi.

NASDAQ

Table of NASDAQ stock market data including Volume, Lundi, and Vendredi.

Advertisement for 'Un don In Memoriam...' featuring a photo of a woman and text about a foundation.

Large advertisement for 'Qui a été plus regardé que Joséée, à 16h37, dans le métro?' featuring a photo of a woman and promotional text.

Table of 'FRUITS/LÉGUMES' prices including items like Oignons jaunes, Piments verts, Rutabagas, etc.

LES GRAINS

Table of grain prices including categories like WINNIPEG, MARCHÉ À TERME, LIN, etc.

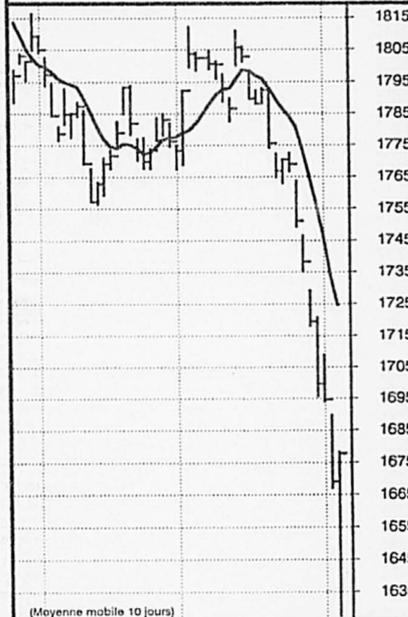
Advertisement for 'PROPOSITIONS D'AFFAIRES...' listing various financial services and opportunities.

Advertisement for 'ALA JEUNESSE 92' featuring a large graphic and text about a contest for young people.

MONTREAL

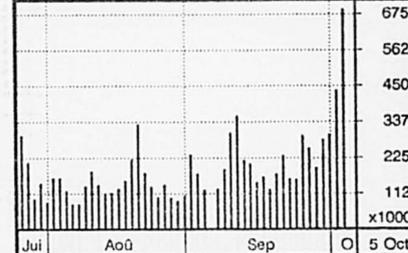
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1678.12
Fermeture: 1677.73
Bas: 1627.37



(Moyenne mobile 10 jours)

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 11958000



INDICES DE MONTREAL

Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTALLS (XCM), etc.

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnies. Seuls apparaissent les titres transigés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES CODES

- BOURSES DE MONTREAL ET TORONTO
p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale.
f = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

- g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire
t = Dividende en action.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including CAE Ind, KFC Ind, and various other companies.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including M Corp, M Corp, and various other companies.

BOURSE DE VANCOUVER

Table of stock prices for the Vancouver Stock Exchange, including CIBC, CIBC, and various other companies.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

Table of stock prices for the New York and AMEX exchanges, including IBM, Microsoft, and various other companies.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE VANCOUVER

Table of stock prices for the Vancouver Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

Table of stock prices for the New York and AMEX exchanges, including various companies and their prices.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

3 MOIS
Acceptations Bancaires Canadiennes
15 million; points de 100 pct

1 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
35 million; points de 100 pct

1 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
35 million; points de 100 pct

CONTRAT A TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

5100000; points de 100 pct

OPTIONNS SUR CONTRATS A TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

5100000; points de 100 pct

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international market data and exchange rates.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

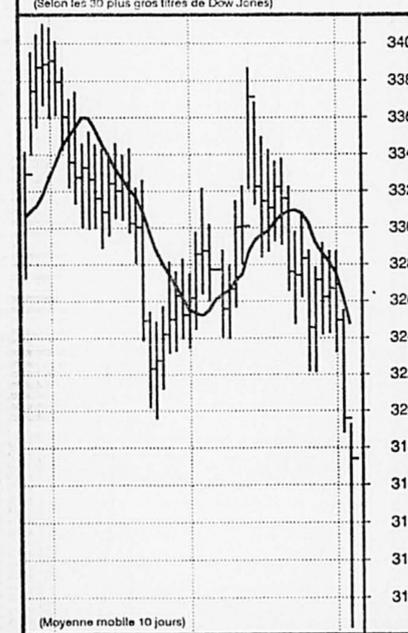
Table listing international market data and exchange rates.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international market data and exchange rates.

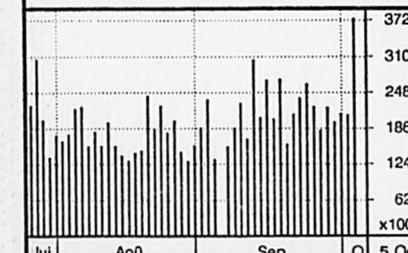
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3197.10
Fermeture: 3179.00
Bas: 3089.03



(Moyenne mobile 10 jours)

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 287916000



INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, etc.

Source: Decision-Plus Inc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE VANCOUVER

Table of stock prices for the Vancouver Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

Table of stock prices for the New York and AMEX exchanges, including various companies and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE VANCOUVER

Table of stock prices for the Vancouver Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

Table of stock prices for the New York and AMEX exchanges, including various companies and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE TORONTO

Table of stock prices for the Toronto Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE VANCOUVER

Table of stock prices for the Vancouver Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE NEW YORK ET AMEX

Table of stock prices for the New York and AMEX exchanges, including various companies and their prices.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

3 MOIS
Acceptations Bancaires Canadiennes
15 million; points de 100 pct

1 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
35 million; points de 100 pct

1 MOIS

Acceptations Bancaires Canadiennes
35 million; points de 100 pct

CONTRAT A TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

5100000; points de 100 pct

OPTIONNS SUR CONTRATS A TERME SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

5100000; points de 100 pct

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international market data and exchange rates.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international market data and exchange rates.

LA DIVISION INTERNATIONALE A MONTREAL

Table listing international market data and exchange rates.

Source: Decision-Plus Inc.

INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, etc.

Source: Decision-Plus Inc.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock prices for the Montreal Stock Exchange, including various companies and their prices.

CONTRATS A TERME DE LA BOURSE DE MONTREAL

3 MOIS
Acceptations Bancaires Canadiennes
15 million; points de 100 pct

TORONTO

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3227.70
Fermeture: 3227.53
Bas: 3149.97

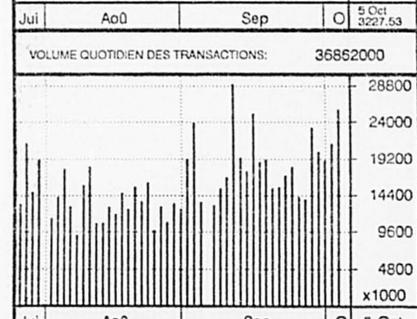
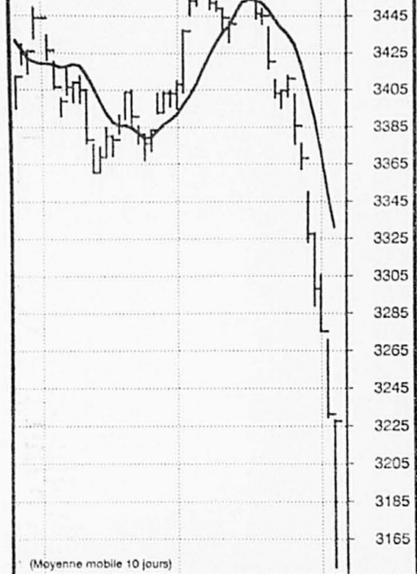


Table of market indices: 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc.

Table of market indices: HAUT FERMETURE, BAS, VOLUME

Source: Decision-Plus Inc.

Large table of stock market data with columns for company names, prices, and changes.

Voici un fonds gagnant de RoyFund. Le Fonds équilibré RoyFund.

Un an Trois ans
13.08% 7.11%

Le taux de rendement indiqué constitue le rendement...
Géré par des professionnels, cet ensemble d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire est continuellement rééquilibré...

LES SERVICES FONDS MUTUELS BANQUE ROYALE INC.
On trouvera des informations importantes sur ce fonds de commerce de placement dans le prospectus simplifié RoyFund.

À Montréal au 987-8000 En province au 1 800 363-3967

INDICES DE TORONTO

Table of Toronto indices: 300/COMPOSÉ, SERV. FINANCIERS, MINES ET MÉTAUX, etc.

TITRES AU COMPTOIR (DE TORONTO)

Table of over-the-counter securities with columns for company names and prices.

L'ARGENT L'OR

Les courtiers londoniens ont haussé hier le prix de l'argent de \$0.014 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

NEW YORK

NEW YORK — Handy & Harman évaluaient le prix de l'argent américain à \$3.760 l'once troy.

VOLUME: 11 500 000 INDICE GÉNÉRAL FERMETURE 554 22 - 10 46

Large table of stock market data for the second section, including various company names and prices.

MARCHE DES OPTIONS - (Chicago)

Table of market options for various commodities and currencies, including columns for option type, price, and volume.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various international currencies, listing the base currency and the rate.

OPTIONS TRANS-CANADA (transigees)

Table of Canadian options, including details on the underlying assets and option specifications.

FONDS MUTUELS

Table of mutual funds, listing fund names, categories, and performance metrics.

INDICES SUR OPTIONS STANDARD & POOR A CHICAGO

Table of Standard & Poor's options indices, showing index values and changes.

LES OBLIGATIONS

Table of government and corporate bonds, listing yields and maturities.

LE PÉTROLE

Table of oil prices, including benchmarks like WTI and Brent.

DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks, listing company names and dividend amounts.

DENRÉES AGRICOLES

Table of agricultural commodity prices, including grains and livestock.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of the Tokyo stock market, listing major indices and stock prices.

NEW YORK

Table of New York market data, including stock and commodity prices.

Un don In Memoriam

Memorial notice for a donor, including details of the donation and the donor's name.

NEW YORK

Table of New York market data, including stock and commodity prices.

LA BOURSE DE TOKYO

Table of the Tokyo stock market, listing major indices and stock prices.

NEW YORK

Table of New York market data, including stock and commodity prices.

DIVIDENDES

Table of dividend-paying stocks, listing company names and dividend amounts.

TRANSPORT ÉLECTRONIQUES AUTOMOBILES

AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES AUTOBAINES

Volks

AUTOS À VENDRE

Pour les fins de cette rubrique, La Presse désire aviser ses annonceurs de la teneur des normes qu'elle applique quant au contenu des annonces publiées dans cette rubrique. Tout vendeur représentant un concessionnaire, ou un marchand d'automobiles qui publie en son nom...

Les lecteurs sont invités à signaler toute dérogation à ces normes en écrivant à La Presse, 4000 Avenue du Parc, Montréal, Québec H3T 1J6.

Bureau d'Éthique Concomitante de Montréal Inc. (Bottor Business Bureau of Montreal Inc.) 2055, rue Peel, bureau 400 Montréal (Québec) H3A 1V4 Téléphone: (514) 286-9281

PRELUDE 85, 5 vit., cassette, toit ouvrant, 1900 cc, 1989, 100 000 km, 12 500 \$.

PROBE GL 1900, 5 vit., 1989, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 1985, 125 000 km, 1985, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 83, 109 000 km, 1983, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 82, 109 000 km, 1982, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 81, 109 000 km, 1981, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 80, 109 000 km, 1980, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 79, 109 000 km, 1979, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 78, 109 000 km, 1978, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 77, 109 000 km, 1977, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 76, 109 000 km, 1976, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 75, 109 000 km, 1975, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 74, 109 000 km, 1974, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 73, 109 000 km, 1973, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 72, 109 000 km, 1972, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 71, 109 000 km, 1971, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 70, 109 000 km, 1970, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 69, 109 000 km, 1969, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 68, 109 000 km, 1968, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 67, 109 000 km, 1967, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 66, 109 000 km, 1966, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 65, 109 000 km, 1965, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 64, 109 000 km, 1964, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 63, 109 000 km, 1963, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 62, 109 000 km, 1962, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 61, 109 000 km, 1961, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 60, 109 000 km, 1960, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 59, 109 000 km, 1959, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 58, 109 000 km, 1958, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 57, 109 000 km, 1957, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 56, 109 000 km, 1956, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 55, 109 000 km, 1955, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 54, 109 000 km, 1954, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 53, 109 000 km, 1953, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 52, 109 000 km, 1952, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 51, 109 000 km, 1951, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 50, 109 000 km, 1950, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 49, 109 000 km, 1949, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 48, 109 000 km, 1948, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 47, 109 000 km, 1947, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 46, 109 000 km, 1946, 100 000 km, 12 500 \$.

DAYTONA Turbo 85, out., tres porte, 2275 S, 622-7116.

DELTA Royal 1985, L5, 1975, 25 000 \$.

DELTA Royal Brougham 86, excellente condition, nouveau moteur et transmission, 697-6773.

DODGE Omni 87, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 85, 62000 km, A-1, 1985, 100 000 km, 12 500 \$.

DODGE Omni 83, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 81, 110 000 km, out., 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 79, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 77, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 75, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 73, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 71, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 69, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 67, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 65, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 63, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 61, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 59, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

DODGE Omni 57, 4 portes, man., 89000 km, sans rouille, très propre, 1 250 \$.

HONDA Accord LX 1987, 4 portes, peinture d'origine, une dame...

HONDA Accord LX 85, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 83, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 81, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 79, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 77, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 75, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 73, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 71, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 69, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 67, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 65, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 63, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 61, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 59, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 57, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 55, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 53, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

HONDA Accord LX 51, out., 4 portes, A-1, 2500 \$.

INFINITI Q45 1992, équipement complet, Garantie JUSQU'À 160 000 km.

INTEGRA 87, out., un petit bieu, garantie, 5350 \$.

ISUZU i Mark '87, out., 4 portes, 4500 \$.

JAGUAR Sovereign 1988, bouppone, excellent état, 9000 \$.

JAGUAR XJ6 87, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 85, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 83, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 81, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 79, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 77, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 75, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 73, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 71, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 69, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 67, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 65, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 63, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 61, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

JAGUAR XJ6 59, 53 000 km, bieu, 7500 \$.

MAZDA RX7, 6000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 86, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 84, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 82, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 80, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 78, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 76, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 74, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 72, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 70, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 68, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 66, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 64, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 62, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 60, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 58, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 56, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 54, 67 000 km, out., 12 500 \$.

MAZDA 323 52, 67 000 km, out., 12 500 \$.

NISSAN Sentra 91', Un seul propriétaire, Garantie Comale de Montréal Inc. 4 ans km illimité, Radio-cassette, 12 000 \$.

NISSAN Sentra 89, 125 000 km, 1989, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 87, 125 000 km, 1987, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 85, 125 000 km, 1985, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 83, 125 000 km, 1983, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 81, 125 000 km, 1981, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 79, 125 000 km, 1979, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 77, 125 000 km, 1977, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 75, 125 000 km, 1975, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 73, 125 000 km, 1973, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 71, 125 000 km, 1971, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 69, 125 000 km, 1969, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 67, 125 000 km, 1967, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 65, 125 000 km, 1965, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 63, 125 000 km, 1963, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 61, 125 000 km, 1961, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 59, 125 000 km, 1959, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 57, 125 000 km, 1957, 100 000 km, 12 500 \$.

NISSAN Sentra 55, 125 000 km, 1955, 100 000 km, 12 500 \$.

SUNBIRD 86, out., gris foncé, 76 000 km, 4 portes, très propre, excellente condition, 2800 \$ ferme.

SUNBIRD 84, out., 2 portes, 80 000 km, très propre, 2800 \$.

SUNBIRD 82, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 80, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 78, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 76, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 74, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 72, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 70, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 68, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 66, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 64, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 62, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 60, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 58, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 56, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 54, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 52, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

SUNBIRD 50, 4 portes, hatchback, condition A-1, 3000 \$.

TOYOTA Camry 87, 4 portes, out., 1987, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 85, 4 portes, out., 1985, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 83, 4 portes, out., 1983, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 81, 4 portes, out., 1981, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 79, 4 portes, out., 1979, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 77, 4 portes, out., 1977, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 75, 4 portes, out., 1975, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 73, 4 portes, out., 1973, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 71, 4 portes, out., 1971, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 69, 4 portes, out., 1969, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 67, 4 portes, out., 1967, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 65, 4 portes, out., 1965, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 63, 4 portes, out., 1963, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 61, 4 portes, out., 1961, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 59, 4 portes, out., 1959, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 57, 4 portes, out., 1957, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 55, 4 portes, out., 1955, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 53, 4 portes, out., 1953, 100 000 km, 12 500 \$.

TOYOTA Camry 51, 4 portes, out., 1951, 100 000 km, 12 500 \$.

LOISIRS ET VEHICULES RECREATIFS

633 VILLEGIAITURE, VOYAGES VOYAGEMENT pour la Floride, bon prix. Pour info: 277-7286. 655 MOTOCYCLETES GSXR 1100, 87, mécanique A-1, 24...

658 BATEAUX-MOTEUR, YACHTS, VOILIERS CATALINA 42, 1989, excellente condition, 4 cabines, 4 toilettes, 3 p. pare-brise...

AVIS AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil...

801 AVIS LEGAUX, APPELS D'OFFRES AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code civil...

665 REMORQUES REMORQUE 4x4, camion neuve, roues 14 po., 450 \$, 634-8123. 667 VEHICULES RECREATIFS AUTOCARAVAN Corsair 88, 21', Class C, 25 000 \$, 792-2181.

ETES-VOUS OBSERVATEUR ? REPONSES

- 1) Bras du conducteur. 2) Partition du klaxon moins large. 3) Haut de la portière complété. 4) Capot incomplet sous le garde-boue avant.

DECES, PRIERES, REMERCIEMENTS

BERUBE (Georgette) A Montréal, le 3 octobre 1992, est décédée dame Georgette Berubé. Elle demeurait à Montréal. Le service religieux sera célébré mercredi le 7 octobre 1992 à 11h en l'église St-Joseph du Mont-Royal...

BOURGOING (COTE) Marie A St-Eustache, le 3 octobre 1992, à l'âge de 86 ans, est décédée Marie Côté, épouse de Germain Bourgoing, demeurant au Manoir Hubert-Maisonrouve à Rosemere. Elle laisse ses filles: Geraldine (Rostand Beaujour), Rose-Marie (Norman Genser), ses petits-enfants: Diane, Nicole et Jean Beaujour, ainsi que ses arrière-petits-enfants. La défunte n'est pas exposée. Un service commémoratif sera célébré à une date ultérieure. Direction: Maison funéraire Trudel St-Jérôme 438-1234

BRULE (André) A Montréal, le 4 octobre 1992, à l'âge de 50 ans, est décédé M. André Brulé, époux bien-aimé de Michèle Hainault. Il laisse également ses enfants: Dominic et Marie-Claude; sa mère Georgette Brulé ainsi que sa sœur Denise Kearney (Robert), sans oublier ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient fort appréciés. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons A. Savaria Léo (membre R.F.A.Q.) 340 Jarry est pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 10h30, et à la cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi et mercredi de 14 à 17h et de 19 à 22h, jeudi 10h30 à l'église.

REMERCIEMENTS Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. R.D. Participer à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

DECES, PRIERES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DECES

- BERUBE (Georgette) Montréal -BOURGOING (COTE) Marie St-Eustache -BRULE (André) Montréal -CHAMPAGNE (RACINE) Muriel Montréal -CODERRE (Boucher) Lasalle -COUSINEAU, Mme Palma St-Hyacinthe -DAVI (PARADIS) Madeline Verdun -DESROCHERS (Roger Buddy) Montréal est -GAMACHE CAMPBELL (Fernande) St-Jean-sur-Richelieu -GAUTHIER (Rita Perreault) St-Bruno -GUERTIN (Albert) Montréal -HEBERT (Gustave) St-Charles-sur-Richelieu

DAVID (PARADIS) Madeleine Au Centre Hospitalier Verdun, le 5 octobre 1992, est décédée Mme Madeleine Paradis, 72 ans, épouse de Claude David. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacques, son fils; et Jean-Pierre, son fils; et Pierre David, deux petits-enfants: Louis-Martin et Nicolas, son frère Guy (Thérèse), sa sœur Hélène (Jacques), ainsi que son beau-frère, ses belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 3860 Décarie (angle N.D.-de-Grâce) Montréal. Funérailles jeudi le 8 courant à 11h en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle, 655 Crémazie E., H2M 1L9, seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 19h à 22h, mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi ouverture des salons à 9h30.

DESGROCHERS (Roger) Roger (Buddy) Desrochers. A Montréal, le 5 octobre 1992, est décédé M. Roger (Buddy) Desrochers. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise (Michel Michaud), Pierre (Yocelyne Desrochers), ses petits-enfants: Pierre-Carl, Sophie, Judith et Mathieu, frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons: Alfred Dalloire Inc 11813 Notre-Dame P.A.T. Pour se rendre à St-Octave de Montréal, où le service sera célébré à 14h et de la cimetière Pointe aux Trembles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19 à 22h, mercredi à compter de 12h.

GAMACHE CAMPBELL (Fernande) A l'Hôpital du Haut-Richelieu, à St-Jean-sur-Richelieu, le 4 octobre 1992, est décédée, à l'âge de 54 ans, Madame Fernande Gamache, infirmière au C.L.S.C. Vallée des Forts, épouse de Monsieur Paul Gamache. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses filles: Sylvie (Jacques Plante), Marie-Josée, sa sœur Mme Gisèle Campbell Brossau, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Gilles Doyon (Réjane Gamache), Mme Gisèle Gamache, M. Mme Gilles Gamache (Jeannette Camire), M. Mme Jean-Luc Gamache (Marie Thérien); ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Une célébration de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le mercredi 7 octobre 1992, à 14 h, en la chapelle du Complexe Funéraire Lesieur & Frère Ltée 95 boul. St-Luc St-Luc.

GAUTHIER (Rita) Perreault Rita A St-Bruno, le 3 octobre 1992, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Rita Perreault, épouse de Dr Louis J. Gauthier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre, Louis (Monique Forest), Dr François Gauthier (Dr Suzon Desrochers), Chantal (Gaetan Lessard), elle laisse également sa mère Bernadette et Hébert ses sœurs: Yvette (Richard Sirois), Gisèle, Françoise, Lise, Ernest (Ellis Thompson), Monique (Pierre St-Laurent), et plusieurs petits-enfants, sa belle-sœur Irène Despaties (frère Dr Jean-Charles Gauthier), Warwick Blanchett, ses neveux et nièces. Selon les vœux de la défunte, elle ne sera pas exposée. Une messe commémorative sera célébrée mardi 6 octobre à 14 heures en l'église de St-Bruno, 1668 Montarville. La famille recevra les condoléances à compter de 13h30 à l'église. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société pulmonaire ou Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Direction: Charles E. Rajotte Inc

JANNA (Daniel) Subitement, à Montréal, est décédé le 3 octobre, à l'âge de 72 ans, M. Daniel Janna, il laisse dans le deuil ses fils: Nicolas, ses frères: Lionel et Edward, sa sœur Gladys (prédécedée par Kay et George), ainsi que plusieurs amis fidèles. Exposé mercredi le 7 courant en l'église St-Georges-Orthodoxe, 575 Jean-Talon Est, de 9h a.m. à 11h a.m., suivi des funérailles à 11h, inhumation au cimetière Mont-Royal. Au lieu de fleurs, des dons à l'église St-Georges Orthodoxe seraient appréciés. Direction: Urgel Bourgie Ltée

LANDRY (Anna) A Brossard, le 4 octobre 1992, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme Anna Landry, épouse de feu William Mc Quilken. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mary (Bernard Dubuc), John, ses petits-enfants: Patrick, Philip et Michel, ses sœurs: Neve et Nicole. Selon ses vœux, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame de Bonsecours, 1780 des Prairies, Brossard, le 6 courant à 11 h, et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges lieu de la sépulture. Direction funéraire: Ed. Darche et Fils

LEDRUC (Paula) A Lachine, le 4 octobre 1992, à l'âge de 75 ans, est décédée Paula Kirkland, épouse de Jacques Ledruc. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa fille Michèle, ses sœurs: Stella (Philippe De Rentigny), Rita (René Decary), Claire (René Decary), Lise (Gilles Lajoie), Lucie (Claude Roussel), ses frères: Guy (Gilberte Barrette), Gilles (Adrien Ne Lafranchise), Jean (Marguerite Meloche) ainsi qu'un cousin, neveu et nièces. Dons à l'Institut de cardiologie de Montréal. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 1750 Notre-Dame Lachine. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 octobre à 10 h en l'église St-Anges et de la cimetière Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, ouverture mercredi 9 heures

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

LEGAULT (Léo) Samedi 3 octobre 1992, à l'âge de 63 ans, époux bien-aimé d'Iris (Dorina), père dévoué de Pierre, Dale, et Lisa. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs: Léona, Jacqueline et Janine (Bob Surprenant), et son frère Jacques (Arlette Dupont). La dépouille mortelle repose à la maison funéraire: Armstrong 4275 Des Sources entrées des Jardins commémoratifs Rideau D.D.O. Visites: mardi le 6 octobre de 19h à 21h. Funérailles privées mercredi. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne de la sclérose en plaques seraient appréciés.

NECROLOGIE



Mme Gabrielle Labbé Au Manoir de Pierrefonds, le 3 octobre 1992, est décédée Mme Gabrielle Labbé, 84 ans. Elle laisse dans le deuil Mme Monique Chabot, épouse de M. Robert Parizeau et leurs quatre enfants: Marie-Hélène (François Crépeau), Dominique (Robert Hamel), Eric (Dominique Phillon) et Jean-Michel. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de Recherche clinique de Montréal, c/s du Dr Jean Davignon, 110 av. des Pins O., M11, H2W 1N7, seraient appréciés. Exposée aux salons: Urgel Bourgie Ltée 3860 Décarie (angle N.D.-de-Grâce) Montréal. Funérailles mardi le 6 octobre 1992 à 11h en l'église Notre-Dame-de-Grâce et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ouverture des salons à 9h30.

LAPIERRE (Thérèse) A Montréal, le 4 octobre 1992, à l'âge de 65 ans, est décédée M. Thérèse Lapierre, fille de feu Léon Lapierre et de Regina Pesant. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Sonia, Alain, sa petite-fille Cathy, ses frères et sœurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons: Alfred Dalloire Inc. 528 Rachel Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 10h en l'église St-Jean Baptiste (Rachel & Henri-Julien), et de là au cimetière Ste-Dorothée. Heures de visites: mardi de 19h à 22h, mercredi à compter de 8h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

LAPORTE (Germain A.) A Montréal, le 4 octobre 1992, est décédé M. Germain A. Laporte, 65 ans, employé retraité de douanes et accises Canada, époux d'Andrée Boivin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa sœur Thérèse (Paul Marteau), son frère René (Claire Paquette), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Exposé aux salons: Urgel Bourgie Ltée 745 Crémazie Montréal. Funérailles mercredi le 7 courant à 14h en l'église St-Thomas Apôtre et de la cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie seraient appréciés. Heures de visites: mardi de 14 à 17h et de 19h à 22h.

</

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions sous pli confidentiel seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour :

CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Date d'ouverture : 3 novembre 1992
 Documents de soumission : s'adresser à Monsieur Jean-Guy Côté, Sobeco Ernst & Young, 505, boul. René-Lévesque ouest, 10^e étage, Montréal (Québec), H2Z 1Y7, (514) 878-9090, à compter du 6 octobre 1992.
 Prix des documents : sans frais

Chaque soumission doit être présentée en trois exemplaires par un assureur détenant un permis d'assureur du Directeur général des assurances du Québec.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Communauté se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

La secrétaire de la Communauté 6 octobre 1992

appel d'offres

Gouvernement du Québec

AVIS DE CORRECTION
 Ministère de l'Environnement

Dans notre édition du 28 septembre dernier concernant l'appel d'offres/Lac Dufault dans la municipalité de d'Alembert en Abitibi-Témiscamingue, on aurait dû lire :

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions seront reçues jusqu'à 15 h, le jeudi 15 octobre 1992.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux se tiendra le 9 octobre 1992 au lieu et heure mentionnés dans les documents d'appel d'offres.

Le Sous-ministre Jean Pronovost

Québec

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
 pour 14 h, heure de Montréal

HMG.21713.F le mardi 20 octobre 1992	ILN.27917.F le mardi 27 octobre 1992
SUPPORT À TROIS BRANCHES, FIBRE DE VERRE TRAVERSES BI-UNITAIRES, FIN DE COURSE ET SUPPORTS EN FIBRE DE VERRE	Poste Hemiacou Région La Grande Rivière
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 15 000 \$	Garantie de soumission : 10 000 \$
Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)	Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

CANIVEAUX TYPE : 2012 H-20

HAE.27048.A
le mardi 27 octobre 1992

Région Mauricie
 FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN PONT ROULANT D'UNE CAPACITÉ DE 19025 TM À LA CENTRALE BEAUMONT

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission : 80 000 \$

Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

KVR.26007.A
le mardi 27 octobre 1992

Région Saguenay
 FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUATRE (4) BATTERIES D'ACCUMULATEUR (24 Vcc. 1 800 A)

Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission : 20 000 \$

Prix du document : 25 \$ (taxes incluses)

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
 GROUPE EXPLOITATION REGIONALE
 Direction Approvisionnement de l'exploitation
 Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
 140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
 Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements : (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif
 René Cantin, ing.

MISE AU POINT

Dans la circulaire «Réclame incroyable» distribuée le dimanche 4 octobre 1992, veuillez noter qu'à la page B 5 le simulateur de ski no 30367 n'est pas disponible pour le moment en raison de circonstances au-delà de notre contrôle, et nous acceptons les commandes. A la page B4 l'illustration de la soie à onglets no 28461 est inexacte.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour :

CONTRAT 1633-AE

AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE POUR LES ÉQUIPEMENTS DE COMMANDE AU BÂTIMENT DES BOUES

Date d'ouverture : 27 octobre 1992
 Documents de soumission : s'adresser au Service de l'environnement, 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, H1C 1V3 (280-4382)
 Prix des documents : 20 \$ toutes taxes incluses, non remboursable, par chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal
 Consultation des documents : au Service de l'environnement
 Garantie de soumission : chèque visé de 4 500 \$ ou cautionnement de soumission de 9 000 \$
 Admissibilité : principale place d'affaires au Québec

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La secrétaire de la Communauté 6 octobre 1992

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour :

CONTRAT 92018

ACHAT ET INSTALLATION DE PNEUS

Date d'ouverture : 20 octobre 1992
 Documents de soumission : s'adresser à la Division des achats, 30, avenue Manseau, Outremont (tél. : 280-3760)
 Prix des documents : sans frais
 Consultation des documents : à la Division des achats
 Garantie de soumission : un chèque visé au montant de 5 000,00 \$

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires et dans l'enveloppe fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La secrétaire de la Communauté 6 octobre 1992

HYDRO-QUÉBEC
 GROUPE EXPLOITATION REGIONALE
 Direction Approvisionnement de l'exploitation
 Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
 140, boul. Crémazie, ouest, 10^e étage
 Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements : (514) 858-2830

LE MONTANT DE 25 \$ EST NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande du document d'appel d'offres.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats, Contrats et Surplus d'actif
 René Cantin, ing.

Travaux publics Canada **Public Works Canada**

PRÉQUALIFICATION DE FOURNISSEURS
PROJET N° 705737
AMÉNAGEMENTS AU CENTRE ASTICOU HULL (QUÉBEC)

Travaux publics Canada cherche à préqualifier des compagnies pouvant fournir des pompes à source d'eau, des appareils de récupération de chaleur et des humidificateurs pour le projet en titre. Les intéressés sont invités à soumettre leurs propositions à l'adresse indiquée ci-dessous jusqu'à 15 h, le 15 octobre 1992.

Toutes propositions doivent être basées strictement sur les documents de préqualification qui sont disponibles également à cette adresse.

Cette invitation devrait intéresser les fabricants et fournisseurs qui ont de l'expérience et des réussites dans ce domaine et pour des projets de plusieurs millions de dollars. Les compagnies préqualifiées seront invitées à soumissionner pour la fourniture seulement de l'équipement sus-mentionné selon le devis descriptif qui fait partie des documents de préqualification. Pour toute information technique, communiquez avec l'administrateur de projet : Monsieur Graham Gardner au (819) 775-4741.

Gestionnaire régional
Politique et administration des marchés
Soumissions et administration des marchés

Région de la Capitale Nationale
 Travaux publics Canada
 Place du Portage, Phase IV, Niveau 0
 140, Promenade du Portage
 Hull (Québec)
 K1A 0M3
 Téléphone : (819) 775-4024/4031
 Fax : (819) 775-4902

Les propositions reçues en retard seront rejetées.

Canada

Société d'énergie de la Baie James

PROJET — SIÈGE SOCIAL
APPEL D'OFFRES NUMÉRO 92-0406
IMPRESSION DU JOURNAL DE L'ENTREPRISE «ÉNERGIES»

Prix du document : 25 \$ (toutes taxes incluses)
 Garantie de soumission : 20 000 \$

Date et heure limites de réception des soumissions : Le mardi 20 octobre 1992 à 15 h 30 heure de Montréal

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
 Direction Approvisionnement
 19^e étage
 500, boul. René-Lévesque ouest
 MONTRÉAL (Québec)
 H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'énergie de la Baie James n'accepte pas de paiement en argent comptant.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires dans la région Montréal-Metropolitain et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Leveillé au (514) 879-6700.

Richard Toupin
 Chef de service Achats

Commission scolaire des Draveurs
 255, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K3
 (819) 663-9221 Télécopieur (819) 663-6176

APPEL D'OFFRES

PROJET : 30-035-09
 Remplacement d'une partie de la toiture Ecole polyvalente La Carrefour 50, de la Savane Gatineau (Québec) J8T 3N2

PROPRIÉTAIRE : Commission scolaire des Draveurs 225, rue Notre-Dame Gatineau (Québec) J8P 1K3

ARCHITECTES : Les architectes Carrier, Savard 240-370, boulevard Greber Gatineau (Québec) J8T 5R6 Téléphone: (819) 568-9566

La COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS demande des soumissions pour le remplacement d'une partie de la toiture à l'école

POLYVALENTE LE CARREFOUR
 50, de la Savane, Gatineau (Québec) J8T 3N2

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau des architectes ou obtenu contre un dépôt de SOIXANTE-QUINZE DOLLARS (75 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au bureau du SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, 225, rue Notre-Dame, à Gatineau, jusqu'à 11 heures, heure en vigueur localement, le 2^e jour du mois de novembre 1992 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre de la Commission scolaire des Draveurs, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires en vigueur depuis le 16 août 1990.

La Commission scolaire des Draveurs ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Le directeur général Jean-Guy Binet

Société d'énergie de la Baie James

Direction Approvisionnement, 19^e étage
 500, boul. René-Lévesque Ouest
 Montréal (Québec) H2Z 1Z9

VENTE DE SURPLUS

APPEL D'OFFRES No 92-015
 TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES
 CHANTIER LG 2A

FERMETURE: Le jeudi 22 octobre 1992 à 15h30

PRIX DU DOCUMENT: GRATUIT
GARANTIE DE SOUMISSION: 10%

VISITE: Le 15 octobre 1992
POUR INFORMATION: (514) 879-6700
DATE LIMITE POUR LES RESERVATIONS: Le 13 octobre 1992

ARTICLES DE VENTE

- 12 Automobiles Pontiac Sunbird (GMC)
- 7 Camions Pick-Up (Toyota)
- 4 Camions Pick-Up (GMC)
- 2 Camions Suburban (GMC)
- 1 Minibus (GMC)
- 1 Camion F-250 (Ford)
- 1 Camion épandeur (International)
- 1 Autobus scolaire - 36 passagers (GMC)
- 1 Chargeur Caterpillar 950-E

Richard Toupin
 Chef de service - Achats

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Drummondville
 Comité de Drummond
 Appel d'offres no: 0160-30-58-41-38

Partie "A" - Travaux d'assainissement
 Installation de conduites de refoulement (1 200 mm), réfection des services et des rues existantes du secteur concerné par les travaux.

Partie "B" - Travaux municipaux
 Fourniture et installation de conduites d'égoûts (200 mm), réfection de chaussée et de trottoirs.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél. : (514) 397-0416.

PRIX: 125,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de Ville de Drummondville; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Centre du Québec Inc.; Ass. de la construction Richelieu - Verchères - Bertrand; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de Ville de Drummondville : a/s Mme Thérèse Cajolet, greffière, 413, rue Lindsay, Case Postale 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3. Le: mardi 03 novembre 1992 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANTS:
 81 000,00\$.....Partie "A" - Travaux d'assainissement
 500,00\$.....Partie "B" - Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél. : (418) 683-1328

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Drummondville ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
 Directeur, gestion des contrats P 06-10-92

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la paroisse de Saint-André-d'Acton
 Comité de Johnson
 Appel d'offres no: 0023-40-01-41-43

Fourniture et installation de rideaux flottants dans les étangs de la station d'épuration comprenant : systèmes de flottaison, de lestage, de tensionnement, d'ancrage, des bases de béton et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél. : (514) 397-0416.

PRIX: 50,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville d'Acton-Vale; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Centre du Québec Inc.; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville d'Acton-Vale: a/s Mme Chantal Isabelle, greffière, 1025, rue Boulay, Case Postale 640, Acton Vale (Québec) J0H 1A0. Le: vendredi 16 octobre 1992 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 9 600,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél. : (418) 683-1328

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
 Directeur, gestion des contrats P 06-10-92

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Pincourt
 Comité de Vaudreuil
 Appel d'offres no: 0309-40-02-41-4A

Travaux correctifs à la station d'épuration dans les disciplines d'architecture, de structure, de mécanique de procédé, de plomberie, d'électricité, d'instrumentation et contrôles.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec) H3B 2N2. Tél. : (514) 397-0416.

PRIX: 75,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Pincourt; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal.

VISITE DES LIEUX: Une visite des lieux est prévue le vendredi 16 octobre 1992 à 10 h 00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Pincourt : a/s M. Guy A. Paquette, directeur général, 919, Chemin Duhamel, Pincourt (Québec) J7V 4G8. Le: jeudi 29 octobre 1992 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT : 27 500,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél. : (418) 683-1328

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
 Directeur, gestion des contrats P 06-10-92

21,8 millions pour la lutte contre le sida et les MTS

Presse Canadienne
QUÉBEC

Des budgets totalisant 21,8 millions iront, au cours des trois prochaines années, à la lutte contre le sida et la prévention des MTS. Un montant de 7,3 millions est destiné à la prévention, 6,5 millions aux soins et services hospitaliers, psychosociaux et à domicile, tandis que 5,6 millions seront affectés au soutien des organismes communautaires et aux ressources d'hébergement.

Une dernière somme de 2,4 millions sera consacrée à la recherche, prévoit le ministre de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la phase trois de la stratégie québécoise de lutte contre le sida et de prévention des MTS, rendue publique hier par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté.

Ces montants s'ajoutent aux sommes déjà consenties dans ces secteurs.

Au total, quelque 75 millions seront ainsi consacrés à la lutte contre le VIH et le sida ainsi qu'à la prévention des MTS pour les années 1992-1995.

Les phases I et II ont été ren-

dués publiques en août 1987 et en décembre 1988.

Le Québec demeure la seconde province au pays la plus touchée par le sida avec 2075 cas déclarés au 15 juillet 1992. Il y a en outre quelque 10000 personnes séropositives et près de 300 000 cas de MTS annuellement.

Le ministère poursuivra notamment sa collaboration à la réalisation d'enquêtes de séroprévalence, sur une base régulière, et verra à mettre au point un système lui permettant d'utiliser dans le respect de l'anonymat les renseignements fournis par les médecins des différentes régions.

D'autre part, le ministère souhaite étendre l'accès au test anonyme de diagnostic du VIH par le soutien à des centres qui seront désignés à travers le Québec.

Un système de tests anonymes bien structuré est déjà en place à Montréal, mais dans la région de Québec, on est encore à consolider un réseau. « Il s'agit de tests dont le résultat peut être dramatique. Il est important de faire une évaluation, du counselling avant et après le test », a expliqué M. Jocelyn Châteauevert de MIELS Québec.

Sang contaminé: trois anciens ministres s'en tirent mais d'autres subiront leur procès

Agence France-Presse
PARIS

Mme Sabine Foulon, 1er juge d'instruction au tribunal de Paris, s'est déclarée lundi incompétente pour instruire la plainte pour « empoisonnement » déposée le 27 juillet dernier par Me Jacques Vergès et Me Eric Dupond-Morette contre trois anciens ministres socialistes, a-t-on appris de source judiciaire.

Cette plainte, avec constitution de partie civile, déposée au nom d'un transfuse contaminé par le virus du SIDA lors d'une hospitalisation en 1984, visait M. Laurent Fabius, ancien Premier ministre, Mme Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales et M. Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé.

Dans son ordonnance, Mme Foulon estime qu'elle ne peut pas instruire la plainte, les ministres ne pouvant, selon la Constitution, être poursuivis que devant la Haute Cour pour un crime ou un délit commis dans l'exercice de leurs fonctions. Seuls, les parlementaires peuvent renvoyer en justice les membres du gouvernement.

Mais la plainte de Me Vergès vise également « tous autres », c'est-à-dire toute autre personne à qui les faits peuvent être reprochés. Sur ce volet de la plainte le magistrat instructeur s'est déclaré compétent pour instruire.

Mme Foulon a donc suivi les réquisitions du parquet qui estimait que le juge d'instruction ne pouvait instruire à l'encontre des ministres mais qu'il était compétent pour instruire contre « tous autres ».

Le magistrat instructeur a actuellement dans son cabinet une dizaine de pour « empoisonnement » qui concernent essentiellement des hémophiles ou des transfusés qui ont porté plainte contre le Dr Garretta, ancien général du centre national de la transfusion sanguine (CNTS), du Dr Jean-Pierre Allain, ancien chef du département recherche au CNTS, du Pr Jacques Roux, ancien directeur général de la santé et du Dr Netter, ancien national de la santé. Les deux premiers ont été poursuivis pour fraudes, les deux autres pour non assistance à personnes en danger.

Ils avaient sciemment laissé circuler entre 1984 et 1985 des produits sanguins infectés par le virus du sida. Depuis 1200 hémophiles ont été contaminés en France et plus de 250 sont morts de la maladie.

Leur procès s'est terminé le 5 août dernier à Paris et le jugement devrait être rendu à l'automne.

SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LA MISÈRE SUPPORTEZ-NOUS

Johanne, 26 ans, et son fils Daniel, 7 ans, ont souffert de faim et de malnutrition. Cela signifiait pour Daniel, l'impossibilité de suivre l'école normalement. Quant à Johanne, une marginalisation toujours plus grande.

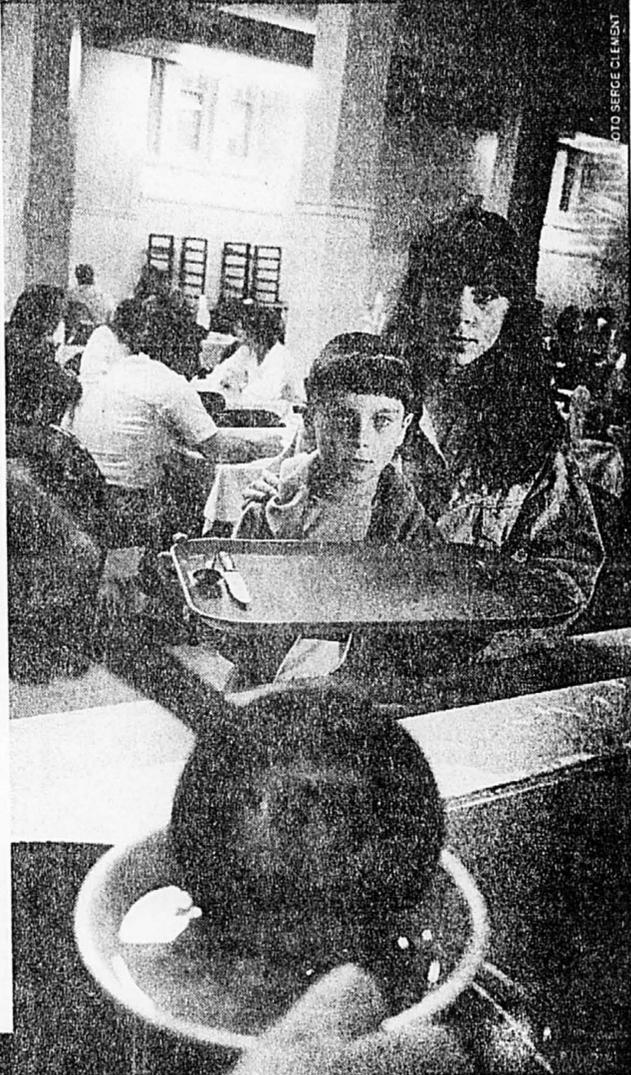
Avec l'aide du centre communautaire du quartier, un des 200 organismes financés par Centraide, ils mangent maintenant trois repas par jour. Et Johanne apprend, avec d'autres, comment mettre en commun leurs ressources pour mieux se nourrir.

Depuis deux mois, Daniel est premier de classe.

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1B6
Tél.: 288-1261



LE DON DE CHANGER LES CHOSES



PHOTCAP

Chasse réussie

Ces deux femmes du Bangladesh sont fières d'exhiber leurs prises, deux magnifiques rats, dans le cadre de la campagne annuelle contre la dératisation, lancée hier par le gouvernement de ce pays.

Une adolescente soupçonnée d'avoir poignardé sa mère est menacée d'aller au criminel

Presse Canadienne
QUÉBEC

La poursuite a présenté une demande au juge Claude Boulanger, de la Chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, hier, pour que soit renvoyé en Chambre criminelle le cas de l'adolescente soupçonnée d'avoir poignardé sa mère, la semaine dernière, dans le quartier Neufchâtel, à Québec, après avoir complété avec deux autres adolescentes.

Le procureur de la Couronne, Me Fabienne Bouchard, a présenté sa demande après que l'avocate de l'adolescente de 17 ans, Me Marie Lafond, eut renoncé à la tenue d'une enquête sur remise en liberté. Le juge a donc ordonné la préparation d'un rapport préliminaire sur la jeune fille, dont le père n'était toujours pas présent en Cour. Elle devra revenir devant le tribunal le 9 novembre pour la tenue d'une enquête sur le renvoi.

Une seule enquête sur remise en liberté a été tenue, hier, soit celle de la plus jeune du trio. L'avocat de la prévenue de 15 ans, Me Carlos Fortin, a en effet demandé un report de son enquête au 20 octobre.

En ce qui concerne celle de 14 ans, qui était accompagnée de ses parents, un nouvel avocat, Me Hubert Couture, la représentait. Ce dernier a obtenu qu'une ordonnance de non-publication empêche de rapporter la teneur des témoignages entendus durant l'enquête.

La Couronne n'a appelé à la barre que l'enquêteur Denis Royer, de la Sûreté municipale de Québec, qui a relaté les circonstances du drame. En défense, l'adolescente de 14 ans elle-même ainsi que ses parents se sont faits entendre.

Enfin, Me Couture a plaidé que le geste de sa cliente, la semaine dernière, était isolé et qu'il n'existait aucun risque qu'elle commette une autre infraction si elle est remise en liberté. Elle fait partie d'une « famille honnête », a poursuivi l'avocat qui a fait valoir la possibilité de confier la jeune fille à son père ou à sa mère, qui sont séparés.

Par contre, Me Bouchard a invoqué la gravité des crimes présumés commis et l'intérêt public pour réclamer la détention de l'adolescente. Il s'en est fallu de peu, a-t-elle plaidé, qu'il ne s'agisse d'un meurtre prémédité. La preuve est accablante, a indiqué le procureur qui a invoqué la volonté du public d'être protégé contre la violence.

L'aspect délicat dans cette décision repose dans le fait que l'adolescente habite très près de la résidence de la victime. Or, la dame de 47 ans, qui a subi des blessures très graves, rentrera bientôt chez elle. Pour éviter cette éventuelle promiscuité, le père de l'adolescente a même offert de déménager si celle-ci revient à la maison.

Quoi qu'il en soit, le juge Boulanger rendra sa décision jeudi. Entre-temps, les trois adolescentes sont détenues dans un centre d'accueil.

Hommage aux fabricants de chez nous Événement « spandex « Lycra » Sensations » Du lundi 5 octobre au samedi 10 octobre

Eaton Centre-ville fait la lumière sur les bas de confection canadienne et attire votre attention sur la douceur et la résistance du spandex « Lycra »!

Créé par Du Pont Canada, le spandex « Lycra » épouse parfaitement les formes du corps. En matière de bas, les plus prestigieux fabricants canadiens ont adopté cette fibre révolutionnaire. Pour des jambes douces et soyeuses, Eaton vous propose de faire provision pendant l'événement « spandex « Lycra » Sensations ». En même temps, vous pourrez rencontrer les représentants des marques réputées telles Secret, Phantom, Hanes, Trimfit, McGregor, Cameo et Vanity Fair Eaton.

Deux défilés de mode, en danse et en musique, vous permettront de juger par vous-même de la qualité et de la beauté de nos bas. Six danseuses, dans une chorégraphie de France Dionne, vous dévoileront les charmes du spandex « Lycra » le jeudi 8 octobre, à 12h30 et à 13h30, chez Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée.

Secret: bas-culottes et collants confectionnés par une entreprise de Montréal.

Offre-prime! (sauf LaSalle et Beloeil) A l'achat de 2 bas-culottes « Silky » ou « Ultra Silky », vous recevrez, sans frais supplémentaires, un 3^e article du même modèle.

Phantom: bas-culottes confectionnés par une entreprise de Toronto.

Offre spéciale! (sauf Beloeil, Cavendish, St-Bruno, Rockland, LaSalle) Bas-culottes Phantom « Silks », modèle 1902. Paquet de 2 pour 8.99

Hanes: bas-culottes confectionnés par une entreprise de Toronto.

Offre-prime Hanes! (sauf Beloeil, St-Bruno, LaSalle) A l'achat de 2 bas-culottes Hanes « Silk Reflection », vous recevrez, sans frais supplémentaires, une paire de mi-bas « Silk Reflection ».

Trimfit: bas-culottes confectionnés par une entreprise de Toronto.

Offre-prime Trimfit! (sauf Beloeil, Anjou, Cavendish, St-Bruno, Rockland, Laval) A l'achat de 2 paquets de bas-culottes Trimfit « Silken Sheer », vous recevrez, sans frais supplémentaires, une paire de mi-bas.

«Weekender» de

McGregor: bas confectionnés par une entreprise de Montréal.

Offre-prime! (sauf Beloeil) A l'achat de 3 paires de bas «Weekender», vous recevrez, sans frais supplémentaires, un T-shirt «Weekender».

Cameo: bas-culottes confectionnés par une entreprise de Montréal.

Offre-prime! (sauf Beloeil, Cavendish, Rockland, LaSalle) A l'achat de 2 bas-culottes Cameo avec spandex « Lycra », vous recevrez, sans frais supplémentaires, une pochette pour la lessive.

Vanity Fair Eaton: bas-culottes confectionnés à la fois à Montréal et à Toronto.

Prix avantageux Eaton: 3.49 et 4.29

Une prime par achat. Les offres sont en vigueur jusqu'au 10 octobre 1992.

Vendus à tous les magasins Eaton, sauf indications contraires. Rayon des bas, 201. Achats en personne seulement.

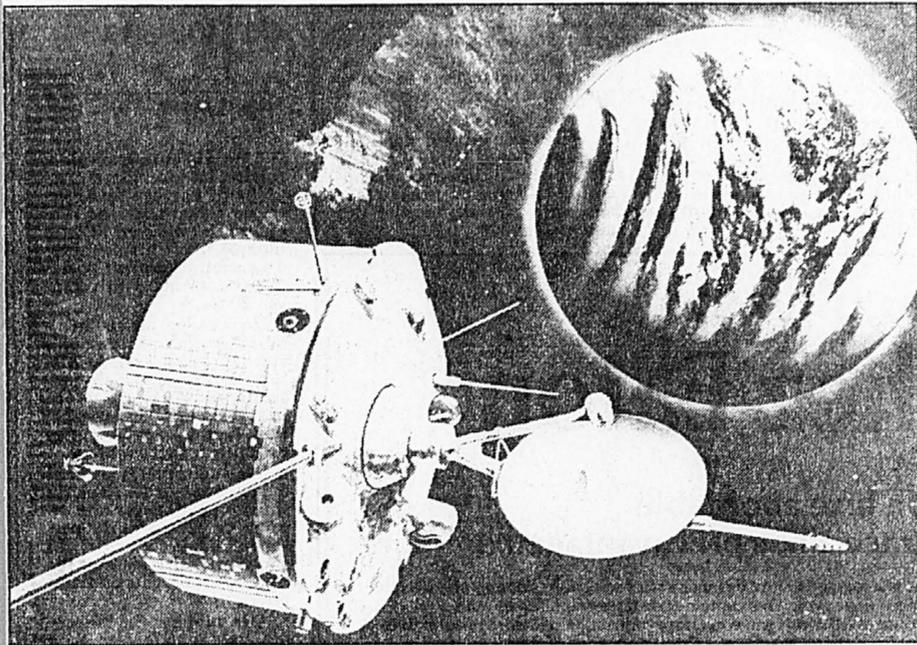
Fait au Canada pour créer des emplois



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Un Pioneer va se désintégrer dans l'espace



Un dessin d'artiste datant de 1978 donne une idée du vaisseau Pioneer circulant autour de Vénus.

Agence France-Presse
MOUNTAIN VIEW, Californie

■ Un vaisseau spatial américain Pioneer, qui est en orbite autour de Venus depuis 14 ans, va bientôt se désintégrer en entrant dans l'atmosphère de la planète, a annoncé un porte-parole de la NASA.

Depuis samedi, le vaisseau spatial n'a plus de carburant pour alimenter le propulseur qui lui permettait de se maintenir en orbite, a indiqué le porte-parole, Peter Waller, du centre de recherches Ames de la NASA.

Premier vaisseau spatial

Dans le courant de la semaine prochaine, Pioneer plongera dans l'atmosphère de Venus, perdra le contact avec la Terre et se désintégrera, a expliqué M. Waller.

Premier vaisseau spatial mis en orbite autour de Venus, Pioneer a permis d'établir des cartes de plus de 90 pour cent de la superficie de la planète en utilisant un radar pour percer l'épaisse couche de nuages qui la recouvre.



Un air de «beu»

Voilà qui s'appelle afficher un air boeuf! Des centaines d'amateurs admirent depuis hier le millier de bovins mis en exposition lors du «National annuel du bovin de boucherie», qui se tient jusqu'à lundi prochain aux ateliers Angus, rue Rachel, dans l'est de la métropole. Au menu de l'exposition: concours du plus beau boeuf, initiation aux vaches laitières, mini-ferme pour les petits, spectacle de chevaux, spectacles de musique western, etc.

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS La Presse.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant: **11006741**

Sinon, composez, à Montréal, le **251-8688** ou, sans frais, le **1 800 563-8688.**

CLUB Multi points

Trente jours dans un simulateur de vol spatial

Agence France-Presse
COLOGNE, Allemagne

■ Trois hommes et une femme sont parvenus à mi-chemin de leur «mission spatiale», à l'issue de 30 jours dans un simulateur de vol installé à l'Institut de recherche pour le vol aérien et spatial (DLR) de Cologne, a indiqué lundi un porte-parole.

La simulation, intitulée EXEMSI '92, s'inscrit dans le cadre des

travaux de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui a indiqué qu'il s'agissait de la première expérience de ce type menée durant une aussi longue période.

Les quatre scientifiques du programme participent à des expériences psychologiques et médicales, notamment pour déterminer les conséquences de mois d'isolement sur le moral des astronautes.

Anita Vestin, une Suédoise de 27 ans, Clemens Lothaller, un Autrichien de 29 ans, Matthieu

Roulet, un Français de 26 ans, et Hildo Krop, un Australien de 34 ans, continuent de se supporter, a indiqué le porte-parole du DLR, estimant que l'ambiance à bord «est très bonne».

Dans un bilan de mi-parcours, l'Institut allemand a observé que les participants perdaient la notion du temps et développaient leur propre rythme. «Ils s'endorment à deux heures du matin et ne se réveillent pas avant sept heures trente», a indiqué le

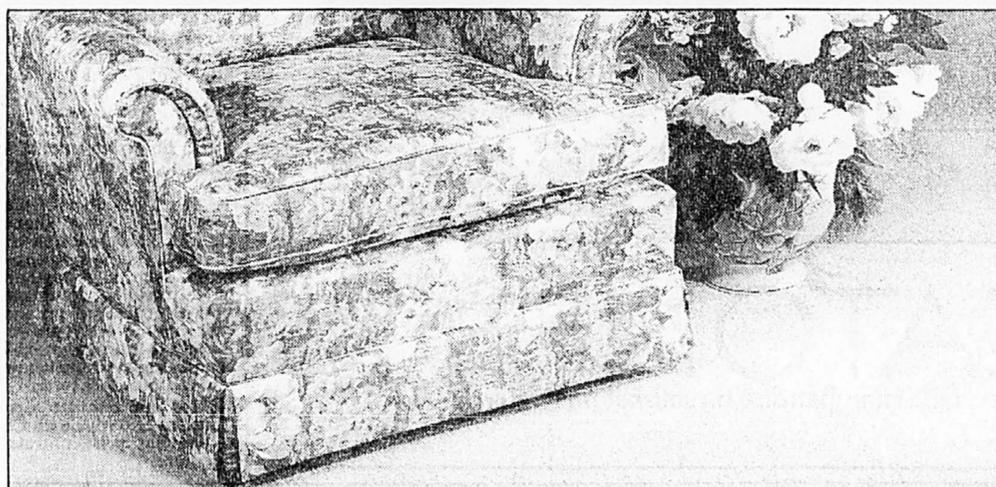
porte-parole. «Ils regardent beaucoup de films vidéo et dorment beaucoup», a-t-il encore précisé.

Selon le DLR, les résultats de la simulation sont très attendus par les milieux scientifiques, mais aussi par des chercheurs en psychologie sportive intéressés par les comportements au sein d'une équipe, ou des spécialistes de la vie polaire qui étudient le comportement de groupes placés dans des conditions extrêmes.

Les quatre scientifiques confinés dans un espace très réduit peuvent entrer en contact deux fois par semaine avec le monde extérieur: ils ont droit à deux conversations téléphoniques de 20 minutes avec leurs proches.

Ils sortiront de leur isolement le 10 novembre après 60 jours dans le simulateur de vol.

«Acheteons canadien»... nous y croyons!



Moquette «Provence» de Harding Carpets, le confort à vos pieds!

25⁹⁹ la v. car. posée

(31,08 le m. car.)
Pose à plat seulement; escaliers en sus.

La moquette «Provence», certifiée Résistache* par DuPont, est fabriquée avec du nylon de première qualité. Elle est garantie pour résister à la plupart des taches domestiques d'aliments et de boissons. Elle résiste également à l'électricité statique. De plus, vous pouvez choisir parmi 16 attrayantes teintes de décorateur, sans oublier que nous poserons votre nouvelle moquette sur une thibaude «Airy Tread» 1/4 po en mousse de caoutchouc!

Moquette d'une largeur approximative de 12 pi (3,66 m).

Vendue à ou par tous les magasins Eaton. Rayon de la moquette, 272.

* Marque certifiée de E.I. du Pont de Nemours et compagnie.

NE PAYEZ PAS AVANT MARS 1993 à l'achat de 200,00 ou plus de gros électroménagers ou d'articles pour le foyer, sur présentation de votre carte Eaton. Frais de service de 20,00 (non remboursables). En vigueur jusqu'au 31 octobre 1992. Tous les détails en magasin. Les titulaires de la carte Eaton peuvent aussi payer par d'autres moyens acceptés par Eaton.

Harding Carpets est établi depuis 1927 à Brantford, Ontario. Nous employons 562 personnes et sommes en affaires avec Eaton depuis plus de 62 ans. Aujourd'hui, avec la devise «Acheteons canadien» que nous partageons, nous sommes heureux de poursuivre ce partenariat pour une quatrième génération et nous souhaitons à Eaton un joyeux anniversaire à venir pour célébrer 125 années au service des gens d'ici.

Fait au Canada
pour créer des emplois

Service d'achats de moquette à domicile Eaton
Dans la région de Montréal, composez: **284-8484.**
Hors de cette région, téléphonez au magasin Eaton près de chez vous.

TAPIS
RÉSISTACHE
CERTIFIÉ PAR DU PONT



EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Un astéroïde frôlera la Terre

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ L'astéroïde Toutatis, qui pourrait heurter la Terre dans huit ans, devrait la frôler le 8 décembre prochain à 3,6 millions de kilomètres comme il le fait périodiquement, a indiqué lundi la NASA.

Toutatis, découvert en 1989 par quatre astronomes français, s'approche ainsi de la Terre tous les quatre ans, et devient alors «un excellent objet d'étude», ajoute le Centre des objets proches de la Terre (Near Earth Object Center), du Jet Propulsion Laboratory.

Il est prévu que Toutatis se rapproche à nouveau en 1996, puis en l'an 2000. Selon le magazine français Sciences et Avenir, il pourrait heurter la Terre le 26 septembre 2000.

La NASA, de son côté, n'évoque pas cette possibilité, mais indique qu'en 2004, Toutatis devrait encore se rapprocher de notre planète, à une distance de 1,6 millions de kilomètres, c'est-à-dire quatre fois la distance qui sépare la Terre de la Lune. Ce serait alors le passage le plus proche d'un astéroïde depuis trente ans.

Toutatis, dont le diamètre est de 3,5 kilomètres selon la NASA, se déplace dans un plan pratiquement confondu avec celui de la Terre, et passe régulièrement à 98 millions de kilomètres du Soleil.

Nouvelles données sur Io

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Le télescope spatial Hubble a livré de nouvelles données sur Io, la lune de Jupiter, et a permis pour la première fois de mesurer la taille de son atmosphère qui apparaît être beaucoup plus petite que prévu, a indiqué la NASA.

Io avait été photographiée par la sonde Voyager en 1979 mais son étude n'avait pas réellement progressé depuis.

Le télescope Hubble a montré notamment que malgré l'activité volcanique de Io, les émissions de soufre et d'oxygène détectées montrent que son atmosphère a un diamètre une fois et demi supérieur à celle de la Lune, et non pas cinq fois plus grand comme on le pensait.

Blainville pavoise: Hydro y installe son centre régional

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

Hydro-Québec a annoncé, hier, qu'elle quittait Sainte-Thérèse pour s'établir dans le parc industriel autoroutier de Blainville où elle construira un complexe de 17 millions pour loger son centre administratif régional desservant 22 municipalités des Basses-Laurentides.

Le gérant du secteur Mille-Îles

de cette société d'État, Marcel Lessard, a souligné que les travaux de construction commenceront à l'automne 1993 et que les premiers travailleurs, ils seront plus de 200 une fois le complexe ouvert, y prendront place l'automne suivant.

Le maire de Blainville, Paul Mercier, a déclaré que la décision d'Hydro-Québec confirme hors de tout doute les avantages réels que présente le parc industriel au-

toroutier. Blainville a été choisie parmi six endroits possibles.

Jusqu'à présent, avant que la décision d'Hydro-Québec soit prise, le parc industriel de Blainville avait reçu en 1992 des investissements de plus de six millions.

Selon M. Mercier, les revenus fiscaux qu'entraînera le futur centre administratif paieront, en quelques années, les coûts totaux des infrastructures du parc autoroutier. Chaque année, les coffres

de la municipalité recevront au moins 240 000 \$ d'Hydro-Québec.

Le secteur Mille-Îles d'Hydro-Québec dessert 110 000 clients et ménages, ce qui représente 230 000 personnes. Il est limité au sud par la rivière des Mille-Îles, à l'ouest par Oka, à l'est par Terrebonne et Mascouche et au nord par Saint-Janvier et Sainte-Anne-des-Plaines.

Plus au nord, Hydro-Québec est sur le point d'entreprendre des travaux de six millions à Val Morin pour loger son centre administratif régional qui se trouve actuellement à Sainte-Adèle.

Il appert que des ententes sont intervenues avec la municipalité et le groupe de citoyens qui s'opposait à la venue de ce complexe dans cette paisible localité des Laurentides.

Incendie dans une centrale de l'Indiana

Associated Press
MEROM, Indiana

Une violente explosion, suivie d'un incendie, a ravagé lundi une centrale électrique à Merom, dans l'Indiana. La police de l'État a indiqué que trois membres du personnel étaient portés disparus et que l'on recensait 20 blessés.

Un porte-parole de l'hôpital Mary Sherman de Sullivan (16 km à l'est de Merom) a précisé que six personnes avaient été hospitalisées pour intoxication tandis que 14 autres ont été soignées sur place.

Des hélicoptères avaient été envoyés sur les lieux du sinistre pour sauver une dizaine de membres du personnel de la centrale qui s'étaient réfugiés sur les toits des bâtiments en flammes.

À la mi-journée, l'incendie était toutefois maîtrisé mais les secouristes doivent encore déblayer les débris pour savoir s'il y a des victimes.

Mine Westray: 52 accusations

Presses Canadienne
HALIFAX

Le ministre du Travail de la Nouvelle-Écosse a déposé 52 accusations en relation avec l'explosion fatale survenue à la mine Westray de Plymouth, le 9 mai dernier.

Ces accusations ont été portées en vertu de la Loi provinciale sur la santé et la sécurité en milieu de travail, devant un juge de paix de New Glasgow, non loin de la mine de charbon où 26 hommes ont péri.

Les documents juridiques citent les propriétaires de la mine, Curragh Inc., dont le siège social est à Toronto, et quatre cadres de Westray Coal, la firme qui exploitait la houillère. Les noms des accusés n'ont pas été dévoilés hier.

Les accusations font état de 15 problèmes de sécurité ayant rapport avec l'explosion, dont l'usage d'équipement non conforme, l'entreposage de matériaux inflammables et les niveaux de poussière de charbon et de gaz méthane.

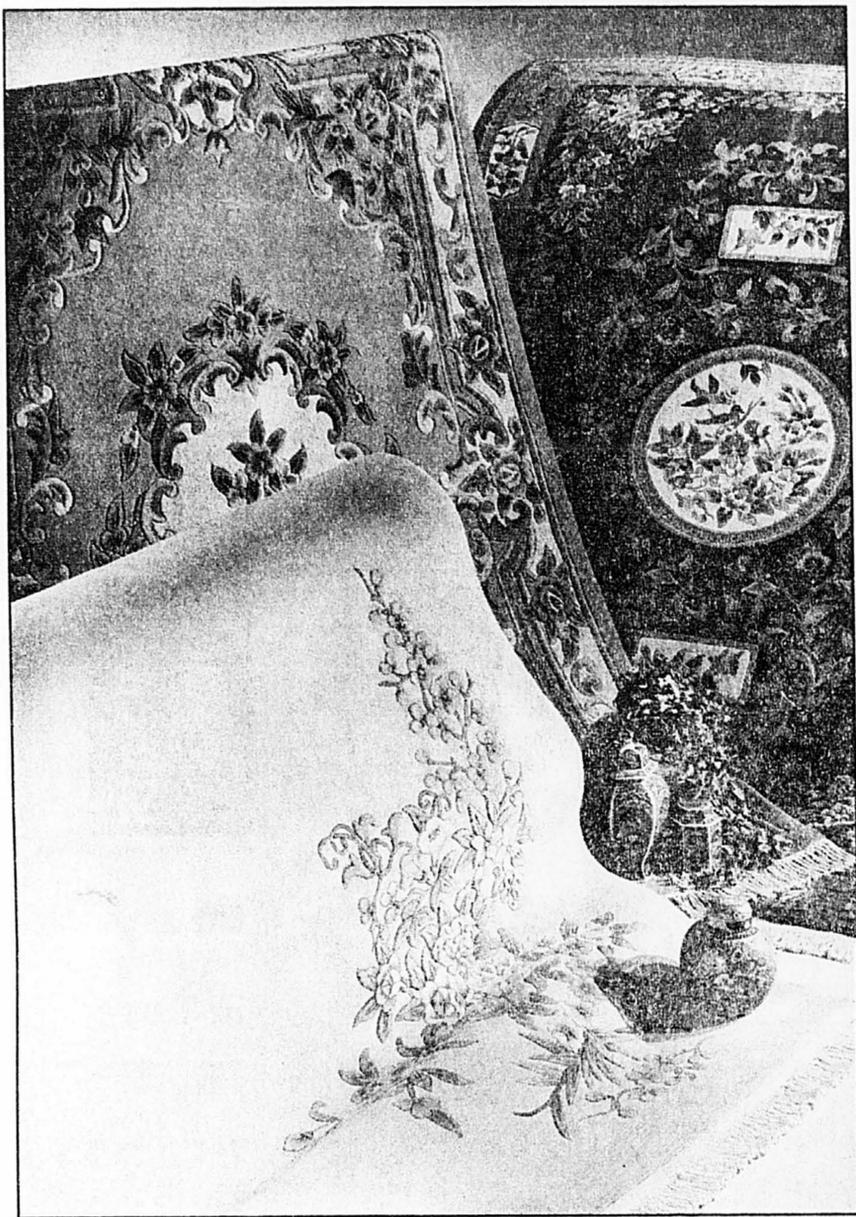
Un porte-parole du syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, qui représente les mineurs de Westray, s'est dit « agréablement surpris » de constater que la plupart des chefs d'accusation reprenaient des griefs déjà soulevés par des syndiqués.

Les mineurs de Westray ont affirmé que la poussière de charbon atteignait 20 centimètres d'épaisseur dans les tunnels avant l'explosion, et ont accusé la société minière d'avoir eu des équipements non conformes et des pratiques quotidiennes peu sécuritaires.

Les enquêteurs ont dit qu'un incendie de gaz méthane a déclenché une explosion de poussière de charbon à une grande profondeur, tuant toute une équipe de travail, endommageant les tunnels et tordant certains appareils comme des fûts de paille. Depuis, le travail a cessé à la mine et onze cadavres demeurent toujours enfouis sous terre.

Dans une enquête séparée, la Gendarmerie royale du Canada a récemment pris contrôle de la houillère.

Un événement spectaculaire: les tapis chinois chez Eaton



Un luxe abordable grâce à nos prix avantageux!

Eaton a rassemblé une des plus vastes sélections de tapis chinois que vous puissiez voir. Des centaines de tapis magnifiques vous sont proposés à des prix qui vous surprendront, tant ils sont raisonnables. Profitez des prix avantageux Eaton pour vous procurer les tapis chinois que vous aimez!

- Venez admirer le savoir-faire que les artisans ont prodigué à la confection de ces merveilles, qu'il s'agisse de tapis taillés ou de tapis en laine noués à la main.
 - Voyez les teintes splendides des tapis de nos gammes 140, 80 et Super 90, sans compter nos tapis en laine des gammes Super 110 et Super 120.
 - Les tapis et les carpettes à suspendre Super 120 en soie vous raviront par leurs motifs délicats et leur fini somptueux. Toutes les dimensions mentionnées excluent la frange.
- Tapis en laine: des modèles taillés à la gamme Super 140, de 61 x 91 cm (2 x 3 pi) à 274 x 366 cm (9 x 12 pi).

79⁰⁰ À 2 799⁰⁰

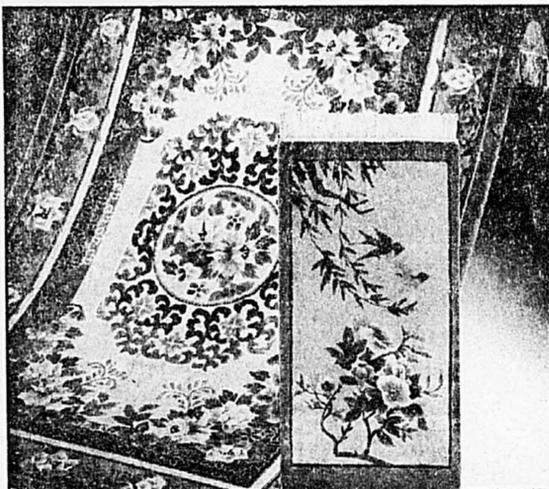
Tapis et carpettes à suspendre, en soie: de 46 x 91 cm (1 pi 6 po x 3 pi) à 274 x 366 cm (9 x 12 pi).

139⁰⁰ À 2 999⁰⁰

Aussi offerts: tapis chinois taillés, en laine. Vendus chez Eaton Centre-ville, 6^e étage, et à Pointe-Claire, Laval et Saint-Bruno. Rayons des tapis, 372-373. Achats en personne seulement.

Les avantages de
la carte Eaton

Obtenez SANS FRAIS la livraison de vos achats totalisant 200,00 ou plus, à la maison ou au bureau (à l'intérieur de notre circuit de livraison). En vigueur jusqu'au 31 janvier 1993. Achats en argent comptant aussi acceptés.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

CE MERCREDI

LOTTO

649

11 MILLIONS \$ Approx.

Ça change pas le monde. Sauf que...



loto québec